



# Assemblée générale

Soixante-treizième session

22<sup>e</sup> séance plénière

Judi 18 octobre 2018, à 15 heures  
New York

Documents officiels

Président : M<sup>me</sup> Espinosa Garcés. . . . . (Équateur)

La séance est ouverte à 16 heures.

## Point 133 de l'ordre du jour

### Incidence de l'évolution rapide de la technique sur la réalisation des objectifs de développement durable

**La Présidente** (*parle en espagnol*) : Je tiens à ouvrir cette séance en saluant tout particulièrement le Ministre estonien des affaires étrangères, M. Sven Mikser, et le Ministre mexicain des relations extérieures, M. Luis Videgaray Caso.

L'évolution de la technique modifie de manière vertigineuse notre présent et nos perspectives d'avenir. Face à cette transformation profonde et accélérée du cours de l'histoire, les universitaires, les scientifiques, le secteur privé, la société civile et les gouvernements s'efforcent de saisir les possibilités, de relever les défis et d'affronter les menaces qui l'accompagnent.

L'Organisation doit également jouer un rôle actif dans cette conversation, qui est pour beaucoup la plus importante de notre époque. Il est vrai que l'évolution technique a une incidence sur tous les objectifs de développement durable que nous avons adoptés. Si nous voulons être efficaces, il est indispensable de déterminer quelles évolutions technologiques nous permettront d'accélérer la réalisation des objectifs du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et quelles sont celles qui pourraient compromettre leur concrétisation. Les contributions à cette séance sont conformes aux

objectifs de ce programme. Je vais mettre l'accent sur trois points que je considère essentiels.

Le premier point est l'incidence de l'évolution technique sur l'avenir de l'emploi. Si nous voulons atteindre l'objectif du plein emploi productif et d'un travail décent pour tous d'ici à 2030, nous devons créer 600 millions de nouveaux emplois. L'évolution technique rapide a un effet sur ces emplois. Selon les estimations, l'automatisation éliminera 75 millions d'emplois d'ici à 2022, mais elle créera par ailleurs 133 millions de nouvelles possibilités d'emploi. Nous devons donc mettre en place des stratégies et des politiques efficaces pour aider les personnes à s'adapter et à tirer profit de ces nouveaux marchés de l'emploi. Les femmes et les filles doivent évidemment être prises en compte à cet égard.

Mon deuxième point porte sur le potentiel de l'évolution rapide de la technique dans le contexte de l'action climatique, en particulier pour promouvoir les technologies à faibles émissions de carbone. Nous devons accélérer le développement de ces technologies si nous voulons limiter le réchauffement mondial à 1,5°C, comme le stipule l'Accord de Paris sur les changements climatiques et conformément à l'objectif 13 du Programme 2030. Le rapport récent publié par le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat nous rappelle que si nous agissons collectivement et de manière responsable, nous pourrions tenir les engagements pris dans l'Accord de Paris. Il nous met également en garde contre les dangers

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 ([verbatimrecords@un.org](mailto:verbatimrecords@un.org)). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>).

18-32543(F)



Document adapté

Merci de recycler



auxquels sera exposée l'humanité si nous ne les tenons pas. L'évolution technique peut contribuer à produire des sources d'énergie propres et accessibles pour des millions de personnes qui n'y ont actuellement pas accès.

Mon troisième et dernier point est le fait que l'Organisation doit continuer de prêter attention à la question des évolutions techniques rapides, en gardant le bien-être des personnes au centre de ses travaux. Les avancées techniques peuvent améliorer la vie de tous, mais il est fondamental que ces avancées soient également accessibles pour tous. Dans le cas contraire, l'évolution rapide de la technique pourrait accroître les inégalités et nous éloigner de l'objectif 10 du Programme 2030. Un exemple clair à cet égard sont les technologies informatiques : en dépit de son expansion rapide, seulement 48 % de la population mondiale a accès à Internet. La fracture numérique qui persiste à l'intérieur des pays, mais aussi entre eux, continue d'entraver le développement durable.

Un autre défi associé à l'ère numérique est la protection du droit à la vie privée. Je tiens à signaler que certaines technologies en cours de développement – notamment l'intelligence artificielle et l'apprentissage automatique – nécessitent de créer des cadres de réglementation solides pour être en mesure de relever les défis et d'affronter les risques que posent leur utilisation pour l'avenir de l'humanité.

L'évolution de la technique nous impose une transformation sans précédent, et l'Organisation ne peut rester à l'écart de ce changement de paradigme. Dans ce contexte, je suis certaine que nous parviendrons à tenir nos engagements multilatéraux pour les générations présentes et futures.

Je donne maintenant la parole à l'observateur de l'Union européenne.

**M. Mauthe-Käter** (Union européenne) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de prendre la parole au nom de l'Union européenne et de ses États membres. L'ex-République yougoslave de Macédoine, le Monténégro, la Serbie et l'Albanie, pays candidats; la Bosnie-Herzégovine, pays du Processus de stabilisation et d'association; ainsi que l'Ukraine, la République de Moldova et la Géorgie, s'associent à cette déclaration.

Les membres de nos sociétés sentent que le monde évolue rapidement. Des millions de personnes voient dans cette évolution une excellente occasion d'améliorer leurs vies. Elles ont réussi à saisir les possibilités que

les nouvelles technologies peuvent offrir dans toutes les dimensions du développement durable. D'autres au contraire risquent d'être laissées de côté, en particulier la moitié de la population mondiale qui n'a toujours pas accès à Internet. Les nouvelles technologies suscitent des préoccupations en ce qui concerne l'emploi, le droit à la vie privée et la sécurité, par exemple. Nous sommes également confrontés à un fossé numérique entre les sexes. Nous tous – les gouvernements ainsi que d'autres acteurs, notamment le secteur privé, la société civile et les milieux techniques – avons la responsabilité de veiller à ce que les populations du monde entier puissent bénéficier des possibilités qu'offrent les nouvelles technologies et de répondre aux préoccupations des personnes.

La tâche qui nous attend consiste à travailler en collaboration pour tirer parti du potentiel de transformation positive des nouvelles technologies dans l'intérêt de tous et gérer les risques et problèmes. Nous nous réjouissons par conséquent que le Secrétaire général ait mis la question au sommet de ses préoccupations en créant le Groupe de haut niveau sur la coopération numérique. Nous accueillons également avec satisfaction la Stratégie du Secrétaire général en matière de nouvelles technologies, qui guidera les travaux des organismes des Nations Unies. En même temps, nous rappelons les documents clés dans ce domaine, tels que le document final des consultations ouvertes sur l'examen général de la mise en œuvre des décisions du Sommet mondial sur la société de l'information. En outre, nous félicitons le Mexique et le Japon pour leur rôle de chefs de file en tant que Coprésidents du troisième Forum multipartite sur la science, la technologie et l'innovation au service des objectifs de développement durable, et nous apprécions l'important travail mené par le Groupe des 10 hauts représentants chargés d'appuyer le Mécanisme de facilitation des technologies, qui comprend aussi des représentants européens.

Dans notre cheminement commun vers ce nouvel avenir, il pourrait être utile de s'accorder sur la question de savoir où nous voulons arriver. La vision de l'Union européenne et de ses États membres englobe un futur dans lequel les nouvelles technologies mènent au développement durable, à la croissance économique, à la création d'emplois pour tous, à la protection de notre climat et de l'environnement, à l'autonomisation des femmes et des filles, à une meilleure éducation, à des avancées dans l'agriculture et à la réduction des inégalités entre les pays et en leur sein. Nous envisageons un avenir où les nouvelles technologies

contribuent à la bonne gouvernance, à des institutions démocratiques fortes et au bien-être social et à l'intégrité des sociétés, ainsi qu'aux droits de l'homme, aux libertés fondamentales et à l'état de droit, au lieu de l'autocratie et de la discrimination. Notre vision est celle d'un futur où l'intégrité et la dignité de chaque personne sont respectées, y compris le droit de chacun à la liberté d'expression et à la protection contre toute ingérence arbitraire dans sa vie privée. Donc, comment en arrivons-nous là?

Premièrement, nous devons maintenir un dialogue mondial transparent avec la participation de tous les acteurs concernés des gouvernements, du secteur privé, de la société civile, de la communauté technique et des milieux universitaires. Le Forum de cette année sur la science, la technologie et l'innovation a bien montré combien on peut dégager d'énergie et d'idées précieuses quand tous ces acteurs sont réunis, comme l'a dit le Représentant permanent adjoint du Mexique à la séance officielle qui a lieu plus tôt aujourd'hui. Nous attendons également avec intérêt les recommandations du Groupe de haut niveau sur la coopération numérique quant aux moyens d'améliorer le dialogue mondial.

Deuxièmement, nous avons besoin de plus de coopération et de collaboration entre les parties prenantes. Pour cela, il faut que le système des Nations Unies s'ouvre davantage aux autres acteurs, sur la base d'une coopération multilatérale robuste. Nous avons besoin que l'ONU soit une instance où nous puissions échanger des bonnes pratiques et apprendre les uns des autres, et non un organe de réglementation. Dans sa Stratégie en matière de nouvelles technologies, le Secrétaire général estime que

« Nous devons faire preuve d'une plus grande ouverture aux idées nouvelles et aux voix qui s'élèvent, qui remettent en question nos réflexes institutionnels tendant à l'immobilisme et permettre à l'ONU de collaborer de manière crédible avec ses partenaires ».

C'est essentiel pour que l'Organisation devienne un partenaire évident pour les parties prenantes de l'industrie et de la société civile.

Troisièmement, nous devons trouver de meilleures façons d'utiliser la science, la technologie et l'innovation, ainsi que les mécanismes existants, tels que le Forum sur la gouvernance d'Internet, pour la réalisation des objectifs de développement durable. Sans la science, la technologie et l'innovation, nous ne serons

pas en mesure d'atteindre les objectifs de développement durable d'ici à 2030. Nous avons entendu aujourd'hui le représentant de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED), qui accomplit un travail remarquable, avec d'autres entités du système, pour faire avancer ce programme.

L'Union européenne et ses États membres ont déjà mis en place des mesures visant à concrétiser cette vision. Avec le marché unique du numérique de l'UE, nous abattons les murs réglementaires et passons de 28 marchés nationaux à un seul. Cela peut ajouter 415 milliards d'euros par an à notre économie et créer des centaines de milliers d'emplois. Avec notre nouvelle réglementation générale sur la protection des données, nous avons établi un ensemble unique et clair de règles de protection des données pour toutes les entreprises opérant dans l'UE. Cela signifie que les gens ont plus de contrôle sur leurs données personnelles et que les entreprises jouent toutes selon les mêmes règles.

S'agissant de l'intelligence artificielle, les dirigeants européens ont décidé de coordonner une stratégie conjointe qui fera également fond sur les travaux du nouveau groupe de l'UE concernant les techniques mondiales et sur diverses activités dans les États membres. De plus, nous intensifions notre coopération avec nos partenaires dans les pays en développement. En 2017, nous avons adopté une nouvelle politique en lien avec l'initiative Digital4Development et sensiblement accru le nombre de projets, y compris en investissant dans le renforcement des capacités et les compétences et la santé numériques. En décembre, avec la CNUCED, nous avons aidé nos partenaires africains à organiser la première semaine africaine du commerce électronique à Nairobi.

Je terminerai en exprimant notre attachement à participer de manière constructive à ce dialogue mondial sur les nouvelles technologies et l'évolution rapide de la technique et à faire en sorte que toutes les voix soient entendues et que nul ne soit laissé de côté.

**La Présidente** (*parle en espagnol*) : Je donne maintenant la parole au Ministre des relations extérieures des États-Unis du Mexique.

**M. Videgaray Caso** (Mexique) (*parle en espagnol*) : Avec votre permission et votre compréhension, Madame la Présidente, avant de faire une déclaration sur l'incidence de l'évolution rapide de la technique, je voudrais prendre quelques minutes pour aborder une question autre que celle qui nous

réunit aujourd'hui. Je voudrais parler d'un problème humanitaire urgent.

On sait qu'un vaste groupe de frères et de sœurs d'Amérique centrale en provenance du Honduras a formé une caravane qui approche maintenant de la frontière entre le Guatemala et le Mexique. Je tiens à faire savoir à l'Assemblée générale que le Mexique a sollicité la coopération institutionnelle du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, de telle sorte que, conformément à la Déclaration de Carthagène sur les réfugiés, nous puissions recevoir une aide du système des Nations Unies pour traiter les demandes de statut de réfugié soumises par les membres de la caravane et trouver des solutions permanentes qui respectent leurs droits et leur dignité. Pour le Mexique, il est de la plus haute importance de traiter la caravane conformément à la loi et – j'insiste – en respectant et protégeant les droits de l'homme des membres de la caravane. Au nom de tous les Mexicains, de cette tribune, j'appelle la région et le monde entier à intervenir en Amérique centrale dans le cadre de la coopération internationale au service du développement. C'est uniquement par une coopération menant à la paix, à l'emploi et au développement économique que les causes structurelles de ce phénomène humanitaire contemporain peuvent être combattues. Je remercie tous les Membres de leur compréhension.

Je souhaite très chaleureusement la bienvenue au Ministre des affaires étrangères de l'Estonie et à tous les représentants qui participent à la présente séance. C'est un honneur pour moi d'animer ce débat prévu par la résolution 72/242 de décembre 2017, dont le Mexique est l'auteur avec 35 pays qui ont reconnu l'importance de l'évolution rapide de la technique. Aujourd'hui, moins d'un an plus tard, les effets complexes et profonds de l'évolution rapide de la technique sont plus manifestes que jamais. Le Secrétaire général a reconnu l'importance du phénomène et en a fait l'une de ses priorités, comme nous l'avons entendu le dire dans cette salle à l'ouverture de la session courante de l'Assemblée générale (voir A/73/PV.1).

Il est clair que les effets de l'évolution de la technique touchent tous les pays dans les domaines économique, social et environnemental, quel que soit leur niveau de développement. C'est un phénomène qui doit tous nous préoccuper. Les nouvelles technologies que le fondateur du Forum économique mondial, Klaus Schwab, a appelées la « quatrième révolution industrielle » sont susceptibles de modifier le destin de

l'humanité pour toujours. Elles peuvent promouvoir le développement et le bien-être, mais elles ne vont pas sans risques, dont certains pèsent sur la survie même de l'humanité.

Étant donné le défi que cela représente, le Mexique a décidé de ne plus être un observateur passif et de chercher plutôt des solutions activement. Alors que le monde change à un rythme exponentiel, nous devons admettre que les politiques publiques continuent de se développer à une cadence linéaire. Pour cette raison, le Mexique a porté l'examen de cette question devant une instance universelle, l'ONU, et invité ses États Membres à partager leurs expériences. Nous demandons également au système des Nations Unies de fournir l'appui nécessaire pour tirer le meilleur parti des avantages de l'évolution de la technique et faire que nul ne soit laissé pour compte.

Le Mexique est convaincu que l'Assemblée générale est l'endroit idéal pour sensibiliser les États et les sociétés au changement de paradigme que le progrès technique représente et représentera. Avec cela, nous créerons la possibilité d'anticiper et d'atténuer les effets néfastes potentiels en temps utile. Cette transformation dont nous sommes témoins aujourd'hui se produit par l'entremise de maintes nouvelles technologies, qui posent des problèmes et offrent des possibilités.

Depuis l'adoption de la résolution qui nous rassemble tous ici aujourd'hui, entre 44 et 60 pays se sont réunis régulièrement pour écouter des experts et organiser des discussions afin d'élaborer de meilleures politiques publiques. L'une de ces réunions s'est par exemple tenue en mai dans la Silicon Valley, au Centre du Forum économique mondial pour la quatrième révolution industrielle, et j'ai eu le privilège d'y participer. Il y a quelques semaines, à l'ouverture de la présente session de l'Assemblée générale, le message émis par le Président du Mexique (voir A/73/PV.6), M. Enrique Peña Nieto, était clair sur cette question capitale : les nouvelles technologies font qu'il est davantage attendu des gouvernements qu'ils produisent des résultats immédiats et concrets. Conscient de l'urgence d'agir, le Secrétaire général Guterres a également pris l'initiative en créant le Groupe de haut niveau sur la coopération numérique et en présentant sa stratégie sur les nouvelles technologies, qui mérite toute notre attention et notre appui sans réserve. Nous serons attentifs à ses résultats au printemps 2019.

Nous avons bon espoir que le système des Nations Unies pourra nous aider à tirer avantage des nouvelles

technologies comme principaux moyens de mettre en œuvre le Programme de développement durable à l'horizon 2030. À ce stade, nous bénéficions également du soutien des grands organismes des Nations Unies, dont le Département des affaires économiques et sociales et la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, qui régissent aujourd'hui le Mécanisme de facilitation des technologies. Le but est d'exploiter les avancées de la technique pour accélérer la réalisation des 17 objectifs de développement durable du Programme 2030, sans limiter ou arrêter l'innovation et le développement technologique.

Nous avons également eu la possibilité d'entendre des experts au précédent Forum multipartite sur la science, la technologie et l'innovation au service des objectifs de développement durable, coprésidé par le Mexique et le Japon, et à la Commission de la science et de la technique au service du développement. Nous avons indéniablement fait un premier pas vers une prise de conscience mondiale. Plus que jamais, il est vital de comprendre les possibilités et les difficultés associées à l'évolution de la technique et la nécessité que tous les pays et toutes les sociétés participent.

Le Mexique a pris des mesures sur la question. Au niveau mondial, avec le Département des affaires économiques et sociales, deux réunions ont été organisées, en 2016 et 2018, avec des experts du monde entier, dont les recommandations ont été examinées par le Forum multipartite sur la science, la technologie et l'innovation au service des objectifs de développement durable. Au niveau régional, en tant que Président du Forum des pays d'Amérique latine et des Caraïbes sur le développement durable, en 2017 et 2018, le Mexique a encouragé l'échange de vues avec de multiples acteurs sur les possibilités et les difficultés liées à l'utilisation de technologies émergentes dans la région. Cela a été reflété dans le rapport intitulé *Données algorithmes et politiques : redéfinition du monde numérique*, présenté par la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes.

Au niveau national, je dois signaler que le Mexique a établi une cellule de coordination stratégique du numérique au sein du Cabinet du Président de la République, laquelle a cette année présenté la stratégie mexicaine en matière d'intelligence artificielle, qui vise à élaborer, par l'intermédiaire d'un dialogue multisectoriel, un cadre de gouvernance adéquat qui nous permettra de mieux comprendre la technologie et d'élaborer de meilleures pratiques et des politiques

publiques plus efficaces. Le Mexique est ainsi devenu l'un des 10 premiers pays à avoir mis en place une telle stratégie.

De sa propre initiative, le Gouvernement mexicain s'est fixé la tâche d'identifier l'incidence des nouvelles technologies qui constituent la quatrième révolution industrielle, l'accent étant mis sur l'intelligence artificielle, dans le cadre du Programme 2030. Nous avons recensé, une par une, les incidences positives et négatives de ces nouvelles technologies sur les objectifs de développement durable. Par exemple, j'aimerais faire part de certaines des incidences possibles que nous avons recensées. Concernant les objectifs de développement durable 8.2, 8.3 et 9.5, nous avons déterminé que l'intelligence artificielle pouvait stimuler sensiblement la productivité commerciale par le développement de processus plus efficaces. Cela pourrait réduire les coûts et permettre que davantage de capitaux soient réinvestis dans l'innovation, accélérant ainsi la réalisation de ces objectifs.

Toutefois, c'est aussi un fait que l'intelligence artificielle est un défi majeur, comme vous l'avez mentionné il y a quelques instants, Madame la Présidente, quand on pense au marché du travail, en particulier le transfert de main-d'œuvre qui pourrait se produire si l'intelligence artificielle venait à remplacer le travail effectué par des êtres humains. Cela risquerait d'entraîner des pertes d'emploi abruptes et immédiates pour des millions de personnes, et aurait sans aucun doute un grave impact sur la création d'emplois décents, prévue dans l'objectif de développement durable 8.3. Nous avons donc recensé les incidences positives et négatives de chacune des différentes technologies émergentes – telles que la technologie de la chaîne de blocs, les nanotechnologies et les biotechnologies – sur la réalisation des objectifs de développement durable.

La séance officielle qui s'est opportunément tenue cet après-midi a mis en évidence des éléments importants et fait la preuve de la nécessité d'agir sans attendre sur cette question cruciale. Pour notre part, afin de mieux comprendre la question dans sa complexité, nous avons continué de travailler avec les grandes universités, ainsi qu'avec l'Organisation de coopération et de développement économiques, l'Union internationale des télécommunications, l'Organisation mondiale du Travail, l'UNICEF et l'UNESCO, entre autres principaux organismes des Nations Unies, comme suite à la mission énoncée dans la résolution 72/242. Avec cet appui et soutenue par différents pays, la

Mission permanente du Mexique négocie actuellement un nouveau projet de résolution qui nous permettra à tous d'être mieux préparés. J'espère que tous les États Membres représentés ici à l'Assemblée se joindront à la discussion et débattront d'un phénomène qui nous touche et nous préoccupe tous. Je les encourage à œuvrer ensemble à l'appui de cette initiative. Avec leur aide et leur soutien, nous ferons en sorte que la quatrième révolution industrielle profite à toute l'humanité.

Dans votre discours d'il y a quelques instants, Madame la Présidente, vous avez déclaré que le débat sur les nouvelles technologies était peut-être le débat le plus important de notre temps. Je suis d'accord. L'émergence de nouvelles technologies, en particulier l'intelligence artificielle, représente un défi pour l'humanité, sur le plan de l'évolution et du point de vue existentiel. Le débat est large et suscite l'intérêt de personnes de tous les continents et de toutes les convictions. Il comprend des optimistes qui voient un horizon majeur dans l'intelligence artificielle et la quatrième révolution industrielle pour que le monde entier jouisse d'une vie meilleure, avec une santé plus solide et des capacités accrues, tant physiques que cognitives. D'un autre côté, il y a les pessimistes qui voient les nouvelles technologies comme une menace, une menace même existentielle pour l'humanité. Nous sommes convaincus qu'au vu de ces nouvelles technologies l'avenir de l'humanité n'est ni arrêté ni funeste. Toute dépendra des mesures et des décisions que nous prendrons. Nous devons prendre ces décisions ensemble. Nous devons les prendre en tant qu'humanité unie. Par conséquent, l'instance la plus importante où mener et orienter le débat est l'ONU, et notamment l'Assemblée générale. Je vous félicite, Madame la Présidente, de votre initiative et pour avoir convoqué le présent débat. J'espère que ce sera le débat le plus important de notre époque, comme vous l'avez dit.

**La Présidente** (*parle en espagnol*) : Je donne maintenant la parole au Ministre des affaires étrangères de la République d'Estonie.

**M. Mikser** (Estonie) (*parle en anglais*) : L'Estonie souscrit à la déclaration que l'observateur de l'Union européenne vient de faire.

À titre national, je voudrais vous remercier, Madame la Présidente, d'avoir convoqué le débat fort opportun de ce jour sur l'incidence de l'évolution rapide de la technique sur la réalisation des objectifs de développement durable et de me permettre de mettre l'accent sur le numérique.

Au cours des trois dernières décennies, l'Estonie, mon pays, a suivi une voie de développement très particulière. En 1991, lorsque l'Estonie a recouvré son indépendance après plusieurs décennies d'occupation étrangère, elle a naturellement bénéficié de l'aide au développement. Mais dès 1998, l'Estonie rejoignait les rangs des donateurs de cette même aide. Cette voie de développement accélérée est due en grande partie au fait que nous avons embrassé les technologies de l'information et des communications et la gouvernance électronique. La numérisation a permis à l'Estonie d'avoir une croissance économique plus forte, d'exploiter ses ressources plus efficacement et d'enregistrer un développement humain plus rapide.

L'Estonie croit fermement aux principes d'efficacité, d'égalité et d'empathie. Nous voulons que le monde soit plus efficace pour mieux utiliser ses ressources. L'Estonie est un ardent défenseur de l'égalité. Nous croyons en l'égalité des chances pour tous sur le chemin du développement et de la numérisation. Aussi, valorisant véritablement l'empathie, l'Estonie veut aider les autres à se développer. La numérisation améliore l'efficacité d'un gouvernement et l'efficacité globale. Elle améliore la transparence et la confiance dans les processus publics et renforce la participation des citoyens à l'édification de sociétés plus inclusives et plus harmonieuses. Elle est donc nécessaire à la réalisation des promesses du Programme de développement durable à l'horizon 2030. En ce qui concerne l'efficacité, nous croyons fermement que les technologies de l'information et des communications peuvent révolutionner l'esprit d'entreprise, l'éducation, l'emploi et même les soins de santé. Les services numériques en ligne favorisent la croissance économique. Ils éliminent les barrières inutiles entre les citoyens et l'État, ainsi qu'entre les entreprises et les secteurs de l'économie. Ils repoussent les frontières et les transcendent. L'Estonie a partagé ses connaissances et son expérience avec de nombreux pays du monde et continuera de le faire, en coopération avec le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), l'Union africaine et tous ceux qui sont intéressés et disposés à cela.

Tout récemment, durant la semaine de haut niveau tenue ici à l'Organisation des Nations Unies, l'Estonie a lancé un projet de coopération avec le PNUD pour le développement de la gouvernance électronique, dans le cadre d'une initiative majeure visant à soutenir la transformation numérique du PNUD et des pays en développement. L'objectif est de partager les compétences de l'Estonie en matière de gouvernance

électronique avec près de 170 pays et territoires. Le Ministère estonien des affaires étrangères a fourni un financement initial de 102 000 euros pour le lancement du projet, ce qui permettra aux autres États Membres de tirer parti de l'expérience de l'Estonie et de trouver le moyen de reproduire ce modèle dans leurs propres pays. Certes, la transformation numérique de chacun est à l'évidence unique et adaptée aux conditions propres à chaque pays, mais le projet de coopération a indéniablement un potentiel immense pour accélérer le développement au niveau mondial. Nous sommes fiers de lancer ce projet de coopération avec le PNUD, mais le financement de départ et les compétences apportées par l'Estonie doivent être mis à profit et étoffés pour que le projet puisse pleinement être exploité en vue d'aider les pays dans leurs transformations numériques. J'invite toutes les parties intéressées à se joindre à nous dans cette grande initiative d'appui à la numérisation du monde.

Aucune expertise technique ou technologique n'aidera les pays à véritablement se numériser sans le leadership et la volonté politique nécessaires pour orienter ce processus. On ne saurait donc trop insister sur le rôle des dirigeants. Je voudrais juste souligner quelques exemples estoniens pour illustrer ce à quoi la numérisation peut ressembler lorsque les dirigeants politiques font les choses correctement. Par exemple, notre identité électronique nous permet de signer des documents de manière électronique, et cette identité numérique est la pièce maîtresse de notre gouvernement électronique. Cela apporte de grands avantages économiques. Nous estimons que l'Estonie économise annuellement jusqu'à 2% de son produit intérieur brut en utilisant des solutions de gouvernance électronique. Autre exemple, en 2017, 96% de nos citoyens ont déclaré leurs impôts par voie électronique. Les formulaires fiscaux sont automatiquement remplis à l'avance, facilitant la vérification et la soumission des déclarations. Enfin, l'Estonie est le premier et jusqu'à présent le seul pays à avoir organisé des élections en ligne. Avec pour effet que beaucoup plus de personnes sont en mesure et désireuses de voter, ce qui, à mon avis, est très bon pour la démocratie.

Malgré tous les avantages considérables de la numérisation, il est clair que ce n'est pas le remède à tous nos maux. Qui plus est, elle n'est pas sans poser de défis. Cependant, ces difficultés peuvent être surmontées si nous continuons à faire des efforts dans ce sens. Tout bien considéré, l'expérience de l'Estonie montre que les avantages dépassent de loin les risques. Les

nouvelles technologies doivent toujours être considérées comme des facilitateurs. Elles créent des chances égales lorsqu'elles sont soutenues par des politiques appropriées. Cela ne signifie pas que les risques qui leur sont associés ne doivent pas être ignorés. Au contraire, c'est tout l'inverse et il convient de les prendre très au sérieux. Je dirais que les risques liés au cyberspace loin de remplacer les risques classiques compliquent davantage la situation dans son ensemble. Néanmoins, un espace juridique international bien établi doit être en mesure de produire des résultats pour l'humanité. Le fait est que la communauté internationale ne peut tout simplement pas se permettre de ne pas passer au numérique si elle veut atteindre les objectifs de développement durable. Nous devons tous travailler ensemble pour que cela se produise, et l'Estonie est déterminée à apporter sa contribution.

**M. Mackay** (Biélorus) (*parle en russe*) : L'adoption par l'Assemblée générale de la résolution 72/242 à sa précédente session a encouragé les États Membres à analyser l'incidence de l'évolution rapide de la technique sur la réalisation des objectifs de développement durable. Elle a également exhorté un certain nombre d'entités des Nations Unies, telles que le Mécanisme de facilitation des technologies, à dûment examiner les répercussions de l'évolution de la technique sur la réalisation des objectifs de développement durable.

La technologie est un moyen essentiel pour mettre en œuvre les objectifs de développement durable et un important levier de transformation pour les atteindre et concrétiser le Programme de développement durable à l'horizon 2030. Dans le cadre de notre discussion concernant l'incidence de l'évolution technique sur le développement durable, nous voudrions mettre l'accent sur la question de la prospective technologique. La prospective technologique est un outil puissant pour la planification stratégique des priorités nationales dans le domaine de la science, de la technologie et de l'innovation en tant que fondement du développement durable. Un système de prévision efficace dans ce domaine doit définir les orientations optimales pour la recherche et le développement de technologies et leur production, établir les priorités en vue du développement économique et faciliter l'allocation effective des budgets au moyen de programmes et d'instruments appropriés.

Le Biélorus est en train de mettre en place un système national de prospective technologique dans le cadre de son processus de planification du développement durable. Il mène également un exercice

de prospective exhaustif sur les progrès scientifiques et techniques pour la période 2021-2025, ainsi que pour toute la période allant jusqu'à 2040, dans le but de définir des orientations prioritaires pour son développement scientifique et technique et les technologies innovantes prometteuses, ainsi que pour formuler des recommandations sur divers scénarios de développement scientifique et technique. Un certain nombre d'États effectuent des travaux similaires dans le domaine de la prospective technologique. Cependant, la prospective technologique ne reçoit toujours pas l'attention et le développement qu'elle mérite au niveau international et est uniquement perçue comme une arène spécialisée réservée aux experts ou aux intérêts commerciaux. À ce jour, il n'existe pas de vision globale en matière de coopération intergouvernementale aux fins du développement durable.

À cet égard, le Bélarus appuie l'instauration d'une coopération internationale en matière de prospective technologique pour répondre aux besoins du développement durable. Le Ministre bélarussien des affaires étrangères en a parlé le 1<sup>er</sup> octobre dans le cadre du débat général (voir A/73/PV.16). Nous proposons que les États Membres, les organisations internationales et d'autres partenaires intéressés unissent leurs efforts dans le domaine de la prospective technologique afin de favoriser le développement durable. Une telle coopération pourrait se faire de plusieurs manières concrètes, à savoir l'échange d'expériences en matière de méthodologies de prospective technologique, l'utilisation collective des résultats d'analyse des tendances technologiques, le renforcement des compétences des experts, la coopération technique internationale en matière d'échange de pratiques exemplaires et de renforcement des capacités, les recherches conjointes, etc. À notre avis, la coopération en matière de prospective technologique aiderait les pays à déterminer conjointement, en se reposant sur des données scientifiques, les cadres conceptuels des options possibles pour leur développement technologique et novateur dans le contexte des avancées mondiales. Cela leur permettrait d'aborder plus efficacement l'établissement de priorités nationales pour les activités scientifiques, techniques et innovantes.

Enfin, cela pourrait aider à améliorer l'efficacité de la planification stratégique pour les économies nationales et leur interaction dans un contexte mondial. Nous sommes fermement convaincus que cette coopération servirait les intérêts de tous les pays et cadrerait pleinement avec le Programme de

développement durable à l'horizon 2030. Pour sa part, le Bélarus est prêt à lancer le processus de mise en place d'une coopération internationale dans le domaine de la prospective technologique au service du développement durable et à y participer activement, et nous appelons tous les États et organisations internationales intéressés à y prendre part.

**Mme Zappia** (Italie) (*parle en anglais*) : L'Italie souscrit à la déclaration que vient de faire l'observateur de l'Union européenne et je voudrais faire quelques remarques supplémentaires à titre national.

La question que nous examinons aujourd'hui est d'une importance capitale. Nous ne sommes plus seulement au bord mais en plein milieu d'une révolution technologique qui modifie fondamentalement notre mode de vie, la façon dont nous travaillons et nos relations les uns avec les autres. De par son ampleur, sa portée, sa complexité et surtout sa rapidité, cette transformation pourrait être différente de toutes celles qu'a connues l'humanité. Nous ne savons pas encore exactement comment se déroulera ce qu'on appelle la quatrième révolution industrielle – ou la prochaine révolution de la production –, mais il est d'ores et déjà clair qu'elle aura une incidence mondiale et multisectorielle et offrira des possibilités extraordinaires. Elle nous met aussi face à de grands défis. Nous devons donc y répondre par un ensemble intégré et complet de politiques et d'actions associant toutes les parties prenantes concernées.

Ces dernières années, l'évolution rapide de la technique a de plus en plus fait l'objet de discussions dans toutes les grandes instances multilatérales. L'année dernière, l'Italie lui a accordé une place prépondérante dans le cadre de sa présidence du Groupe des Sept en organisant une semaine ministérielle de l'innovation marquée par une série de réunions ministérielles sur les effets de la nouvelle révolution technologique sur l'industrie, le travail et la recherche au service du développement durable. Au vu du caractère mondial de ce sujet, il est particulièrement approprié d'en débattre dans l'instance universelle que représente l'Organisation des Nations Unies. C'est pourquoi je tiens à exprimer ma profonde gratitude au Mexique, qui a dirigé la discussion sur l'incidence de l'évolution rapide de la technique en promouvant l'adoption de la résolution 72/242. Nous saluons et appuyons le nouveau projet de résolution connexe qui sera adopté au cours de la présente session de l'Assemblée générale. Nous nous félicitons des résultats du troisième Forum multipartite sur la science, la technologie et l'innovation au service



de la réalisation des objectifs de développement durable. Je tiens à saluer les efforts fructueux du Japon et du Mexique en tant que coprésidents de cet événement. Nous sommes également reconnaissants aux intervenants de la réunion informelle, tenue aujourd'hui, pour leurs exposés enrichissants.

L'Italie partage la vision exposée dans la Stratégie du Secrétaire général en matière de nouvelles technologies et souscrit à ses grands principes et engagements. Nous pensons que les nouvelles technologies et leur évolution constante offrent d'incroyables possibilités d'améliorer le bien-être humain et de réaliser le Programme de développement durable à l'horizon 2030, tant qu'elles restent alignées sur les valeurs consacrées par la Charte des Nations Unies, la Déclaration universelle des droits de l'homme et les normes et règles du droit international. La technologie et l'innovation peuvent apporter d'énormes progrès dans le domaine de l'évaluation des risques et de la prévention des catastrophes, ainsi que dans la surveillance et l'atténuation des changements climatiques, la promotion d'une agriculture durable, l'accès au diagnostic médical et aux traitements, l'amélioration de l'enseignement de base et de la formation professionnelle, et une meilleure gestion des processus d'urbanisation grâce à la construction de villes intelligentes.

L'Italie est à la pointe de l'innovation technologique dans tous ces domaines. Par exemple, nous jouons un rôle de premier plan dans le système de satellites Galileo, un projet qui constitue un outil incomparable en vue de la réduction des risques de catastrophe et apporte un appui concret à divers projets dans les petits États insulaires en développement et les pays les moins avancés, destinés à utiliser des données satellitaires pour les systèmes d'alerte et de réaction rapides aux catastrophes environnementales.

En conclusion, l'Italie réaffirme son soutien à la poursuite du dialogue sur l'innovation technologique dans le cadre de l'ONU, afin de veiller à ce que nos actions dans ce domaine soient guidées par les principes fondamentaux que sont les droits de l'homme, la paix, la coopération internationale et l'inclusion. Nous attendons avec intérêt les prochaines étapes de ce dialogue à l'Assemblée générale et au Conseil économique et social, et avons l'intention d'y participer activement.

**Mme Rodríguez Camejo** (Cuba) (*parle en espagnol*) : Nous vous remercions, Madame la Présidente, d'avoir convoqué le présent débat sur le point 133 de l'ordre du jour, « Incidence de l'évolution

rapide de la technique sur la réalisation des objectifs de développement durable ».

La mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 exige non seulement une approche intersectorielle, mais également des efforts importants dans lesquels la science, la technologie et l'innovation jouent un rôle central et décisif. Pour Cuba, le développement de la science, de la technologie et de l'innovation est une priorité qui produit des résultats concrets pour la société. Lorsque ces avantages sont mis au service du développement durable, ils contribuent considérablement tant à la croissance socioéconomique, qu'à la promotion des connaissances et des compétences.

Au cours des dernières décennies, l'évolution et l'adoption rapides des nouvelles technologies ont été tirées par la nature cumulative et exponentielle de leur croissance, leur convergence, la diminution de leurs coûts et Internet. Les technologies les plus susceptibles de contribuer à la réalisation des objectifs de développement durable sont notamment les mégadonnées, l'Internet des objets, l'intelligence artificielle, la chaîne de blocs, l'impression 3D, la biotechnologie et les énergies renouvelables.

La numérisation et la connectivité sont deux éléments essentiels qui ont ouvert un large éventail de possibilités nouvelles d'exploiter pleinement les technologies numériques afin d'aborder de manière virtuelle la mise en œuvre du Programme 2030 dans tous les pays. La plupart de ces technologies appuyées par des plateformes numériques mondiales vont permettre une transformation radicale non seulement de la vie des personnes, mais aussi de celle des entreprises, des gouvernements et des secteurs sociaux au cours des prochaines décennies. C'est pourquoi nous devons élaborer des politiques garantissant que ces technologies soient utilisées en toute sécurité et dans l'intérêt des peuples.

Au niveau mondial, nous disposons des ressources nécessaires pour réduire l'écart entre les pays du Nord et ceux du Sud et promouvoir un accès large, juste et équitable à ces technologies et leur développement pour tous. Cela exige non seulement une volonté politique, mais aussi un engagement de la part des pays développés sur les plans du financement, de l'investissement, de la formation, de la mise en place d'infrastructures, de la diffusion des connaissances et du transfert de la propriété intellectuelle et de la technologie.

Les progrès de la science, de la technologie et de l'innovation doivent contribuer à l'amélioration du bien-être de l'humanité. Cuba est vivement préoccupée par l'utilisation secrète et illégale de ces technologies pour provoquer la guerre, l'interventionnisme, la déstabilisation, la subversion, l'unilatéralisme ou les actes terroristes. La coopération entre tous les États est le seul moyen de prévenir ces menaces et d'y répondre.

Cuba œuvre à l'élaboration d'un plan national de développement social et économique comprenant des priorités qui devront être mises en œuvre à l'horizon 2030 en vue d'instaurer une société axée sur le développement durable, au sein de laquelle la science, la technologie et l'innovation joueront un rôle fondamental. Ces efforts sont déployés depuis plus d'un demi-siècle sous le blocus économique, commercial et financier injuste et illégal imposé à Cuba par le Gouvernement des États-Unis. Cette politique vouée à l'échec compromet le plein développement de la science, de la technologie et de l'innovation dans mon pays, car elle entrave, notamment, l'achat de matières premières, d'équipements et de réactifs pour la recherche et le développement dans les secteurs biotechnologique et pharmaceutique; le libre accès depuis Cuba à la plupart des contenus sur Internet; les paiements pour l'utilisation du service à large bande pour la connexion internationale du pays; l'accès aux marques et/ou équipements de pointe dans le secteur de l'information et des communications; l'achat de pièces détachées pour la maintenance et l'exploitation du parc éolien, pour ne citer que quelques secteurs précis.

Cuba réaffirme sa volonté de lutter contre l'inégalité, le sous-développement, la discrimination et la manipulation et d'instaurer un ordre international plus juste et plus équitable dans lequel la science, la technologie et l'innovation contribuent au mieux-être des êtres humains afin de garantir leur bien-être et leur dignité.

**M. Denктаş** (Turquie) (*parle en anglais*) : En tant que membre du groupe restreint sur l'évolution exponentielle de la technologie, la Turquie salue les efforts déployés par le Mexique pour mettre la question de l'incidence de l'évolution rapide de la technique à l'avant-scène des Nations Unies. Ce thème revêt de plus en plus d'intérêt pour mon pays, dont la population est la plus jeune et la deuxième en nombre d'Europe.

Alors que nous vivons la quatrième révolution industrielle, nous ne devons pas considérer comme

acquise l'incidence de la technologie sur l'économie et la société. Nous devons la façonner par des politiques aux niveaux local, national et mondial. Les États Membres et l'ONU peuvent et doivent influencer sur ces processus. L'ONU doit servir de tremplin pour sensibiliser l'opinion et élaborer des modèles de référence pour l'élaboration de cadres réglementaires au niveau national sur cette nouvelle question. Au niveau national, les décideurs doivent adopter et orienter les nouvelles technologies, adopter des politiques souples et promouvoir les capacités d'innovation.

Il nous faut des politiques ambitieuses pour permettre au marché du travail de s'adapter aux nouvelles demandes et aux nouvelles technologies. L'accent doit aussi être mis sur la formation et l'acquisition de nouvelles compétences. Il n'appartient pas à un pays ou un groupe de pays de résoudre seul cette question. C'est aux citoyens du monde entier que revient cette tâche. Il nous faut plus de recherche pour aider les gouvernements et les peuples à se préparer aux changements apportés par l'intelligence artificielle et la robotique. Nous devons également avoir une meilleure compréhension de l'incidence potentielle des nouvelles technologies sur les pays à faible revenu. L'ONU doit aider les pays à se doter des moyens de faire face à l'évolution rapide de la technologie grâce à des partenariats, ainsi qu'à l'échange de données d'expérience et de savoir-faire.

L'innovation scientifique et technologique constitue une question transversale dans la mise en œuvre des objectifs du développement durable. Le Forum multipartite sur la science, la technologie et l'innovation, organisé cette année, a mis en lumière les possibilités offertes par la technologie pour éliminer les cloisonnements sectoriels et institutionnels, qui sont essentielles à la réalisation des objectifs de développement durable. Les nouvelles technologies, notamment l'intelligence artificielle, la biotechnologie et la robotique, pourraient apporter de nouvelles solutions pour la mise en œuvre des objectifs de développement durable. Elles risquent cependant de creuser l'écart entre pays développés et pays en développement, à moins que l'accès de ces derniers à la technologie ne soit encouragé et soutenu. Dans le même ordre d'idées, la Turquie appuie fermement le renforcement de la capacité scientifique, technologique et d'innovation des pays les moins avancés (PMA), afin de faciliter leur progrès technologique.

Nous sommes convaincus que la Banque de technologies, dont le siège se trouve à Gebze, en Turquie,

est appelée à jouer un rôle clef dans la promotion de l'intégration des PMA dans l'économie mondiale du savoir. La Banque permettra de renforcer l'aptitude des PMA à accélérer le déploiement de la technologie et de gérer les questions connexes relatives aux droits de propriété intellectuelle. Elle contribuera à l'élaboration et la mise en œuvre de stratégies nationales et régionales en matière de science, d'innovation et de technologie, renforcera les partenariats entre les organismes publics à vocation scientifique, technologique et d'innovation, le secteur privé et les autres parties prenantes.

La Banque a entrepris une étude sur la science, la technologie et l'innovation et procédé à une évaluation des besoins en matière de technologie dans cinq pays – Guinée, Haïti, Ouganda, Soudan, Timor-Leste – en collaboration avec tous les organismes compétents des Nations Unies. La Banque s'attachera également à améliorer l'accès des scientifiques et des chercheurs aux données, aux publications et aux initiatives scientifiques, technologiques et d'innovation dans les pays suivants : Bangladesh, Mozambique, Népal, Ouganda, Bhoutan, Burkina Faso, Libéria, Madagascar, Malawi, Rwanda, Sénégal, Tanzanie. Nous sommes fermement convaincus que la Banque jouera un rôle déterminant dans la promotion des capacités productives, la transformation structurelle, l'élimination de la pauvreté et le développement durable des PMA.

Nous sommes particulièrement fiers que la création de la Banque soit directement liée à la mise en œuvre du premier objectif de développement durable : l'objectif 17.8. Sa mise en œuvre est hautement symbolique, car elle répond directement au principe du Programme de développement durable à l'horizon 2030, à savoir ne laisser personne de côté.

Nous appelons tous les partenaires à appuyer les activités de la Banque par des contributions et des partenariats.

**M. Cho Tae-yul** (République de Corée) (*parle en anglais*) : Le thème dont nous débattons aujourd'hui me rappelle une réunion que j'ai eue l'année dernière avec le Président Jim Kim de la Banque mondiale en ma qualité de Président de la Commission de consolidation de la paix. Le Président Kim me confiait alors sa surprise, chaque fois qu'il se rendait dans la Silicon Valley, devant l'évolution rapide de la technologie. Il se montrait enthousiaste face aux grandes promesses que représentent les technologies de pointe pour l'humanité. Mais il soulignait le fait que la technologie pourrait supprimer des emplois manufacturiers à bas salaires

dans de nombreuses régions du monde, il citait l'exemple d'imprimeurs 3D désormais capables d'imprimer un costume sans couture pour quelques centaines de dollars seulement. Il insistait tout particulièrement sur l'urgence pour la communauté internationale, en particulier pour l'ONU, de prendre la pleine mesure de cette évolution spectaculaire et de s'y préparer. Je partage tout à fait son point de vue, à savoir que les Nations Unies doivent agir. C'est pourquoi je tiens à vous remercier, Madame la Présidente, d'avoir pris l'initiative de convoquer la présente séance sur ce thème très important.

Tout au long de l'histoire, la technologie a été un élément clef qui a permis à l'humanité d'accomplir de grands pas en avant. La révolution agricole à l'ère néolithique a libéré l'humanité de l'insécurité alimentaire, tandis que la révolution industrielle du XVIII<sup>e</sup> siècle a jeté les bases de l'innovation numérique actuelle. Mais à la différence du passé, les technologies de pointe d'aujourd'hui – qui englobent, notamment, l'intelligence artificielle, la robotique, la biotechnologie et la nanotechnologie – ne se limitent pas à soutenir nos efforts pour parvenir au développement économique. Ils entraînent désormais une transformation rapide de notre environnement social et économique au point de dépasser notre aptitude à prévoir les changements qui se profilent à l'horizon et à nous y adapter.

De fait, ces nouvelles technologies peuvent fournir des moyens puissants pour mettre en œuvre le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et libérer le monde de la pauvreté, des épidémies et de la violence. Des rapports récents du Département des affaires économiques et sociales et de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement décrivent en détail la manière dont les technologies de pointe peuvent contribuer à la réalisation de chacun des objectifs de développement durable en augmentant la productivité à moindre coût et en apportant de nouvelles solutions aux problèmes mondiaux critiques.

Parallèlement, l'évolution rapide de la technologie suscite un malaise et une anxiété grandissants liés à la protection de la vie privée, à l'égalité, à l'équité, à l'éthique, à la sécurité de l'emploi et à la cybersécurité, pour ne citer que quelques thèmes. Un dialogue et une coopération constructifs avec toutes les parties prenantes concernées sont essentiels si nous voulons exploiter la promesse de ces technologies pour parvenir à une paix et à un développement durables, tout en faisant face, en temps opportun, aux conséquences négatives potentielles. Par son pouvoir rassembleur

et son image de marque uniques, l'ONU est la mieux à même de mobiliser tous les acteurs concernés, en particulier le secteur privé qui est à l'avant-garde de la mise au point et du déploiement des technologies émergentes, pour faire des choix collectifs concernant les nouvelles technologies.

À cet égard, ma délégation se félicite de la Stratégie du Secrétaire général en matière de nouvelles technologies, qui indique la façon dont l'ONU peut appuyer efficacement l'utilisation des nouvelles technologies afin de mieux répondre aux défis mondiaux, conformément aux valeurs et obligations universelles, notamment par la réforme, l'innovation et le renforcement des capacités du Secrétariat. Nous nous félicitons également de la création du Groupe de haut niveau sur la coopération numérique pour mettre en œuvre la stratégie, ainsi que des laboratoires d'innovation technologique du Secrétaire général, auxquels la République de Corée a décidé d'apporter un soutien financier.

La République de Corée doit son industrialisation rapide à l'utilisation de la technologie et du capital humain. Sur la base de notre propre expérience, nous croyons fermement que les pays en développement ont beaucoup à gagner en tirant parti des nouvelles possibilités offertes par les technologies émergentes. Le développement technologique peut aider à accélérer la mise en œuvre des objectifs de développement durable en réduisant les coûts de transaction et en créant de nouvelles entreprises dans des domaines comme l'énergie, l'éducation, l'environnement, la sécurité alimentaire et la santé. Cela s'applique également aux pays développés.

Tous les pays, qu'ils soient développés ou en développement, doivent donc se consacrer à l'éducation des jeunes générations afin d'utiliser efficacement ces technologies de pointe. Nous devons également réduire l'écart technologique entre les pays en ce qui concerne les dépenses de recherche et développement, d'infrastructures, d'écosystèmes commerciaux, de gouvernance et de capacités nationales. L'ONU peut servir de cadre pour la mise en commun des pratiques optimales dans ce domaine et appuyer les efforts déployés par les gouvernements pour renforcer les capacités nécessaires.

*M. Korneliou (Chypre), Vice-Président, assume la présidence.*

Ma délégation se félicite donc du projet de résolution que déposera le Mexique sur l'incidence de l'évolution rapide de la technique. Nous devrions également envisager de faire évoluer ce projet de résolution en fonction des progrès technologiques dans les années à venir. Ma délégation participera de manière constructive aux débats sur ce sujet.

Dans un ouvrage récent, *Homo Deus : Une brève histoire de l'avenir*, l'historien israélien Yuval Noah Harari prédit que l'humanité dotée de données et d'intelligence artificielle ne sera plus vulnérable à la famine, aux épidémies et à la guerre dans le futur. J'espère sincèrement que l'ONU saura orienter le discours mondial afin de trouver des solutions permettant de transformer l'utilisation des technologies frontalières et de mieux se préparer au monde que ce livre éclairant nous prédit.

**M. Skoknic Tapia (Chili) (parle en espagnol) :**  
Le Chili se félicite de la tenue de cette réunion, qui nous permet de débattre d'une question tout à fait actuelle et pertinente, l'évolution rapide de la technologie. Aussi saluons-nous les efforts déployés par le Mexique pour appuyer ce point de l'ordre du jour, tout comme les différents exposés sur les travaux pertinents réalisés dans le cadre de l'ONU, qui démontrent les effets mondiaux, immédiats, profonds et irréversibles des nouvelles technologies. Ces effets se manifestent dans notre vie quotidienne sous diverses formes et à travers des technologies aussi diverses que l'intelligence artificielle, les mégadonnées, l'automatisation, les neurosciences et les nanotechnologies, pour n'en citer que quelques-unes.

C'est aussi le cas de la technologie numérique, qui a révolutionné la croissance économique et la compétitivité, dans la mesure où l'économie mondiale actuelle est une économie numérique. Ces technologies interagissent dans un écosystème numérique, générant ce que l'on appelle la quatrième révolution industrielle.

Ces nouvelles technologies offrent de nombreuses possibilités de résoudre les problèmes que connaît l'humanité et recèlent un potentiel immense d'accélérer le progrès humain dans des domaines aussi fondamentaux que la santé, l'alimentation, l'énergie et l'éducation. Le Programme de développement durable à l'horizon 2030 les considère à juste titre comme des catalyseurs des objectifs de développement durable, ainsi que comme un moyen de mesurer leurs progrès. Dans ce contexte, nous devons saisir les possibilités offertes par la quatrième révolution industrielle et le Programme de

développement durable à l'horizon 2030 pour concevoir des politiques publiques plus efficaces et plus globales qui nous permettront d'améliorer la qualité de vie de notre population sur le long terme.

En outre, la rapidité avec laquelle les forces du changement technologique façonnent le monde de demain pose des défis majeurs tant pour nos pays que pour l'ensemble de la planète. Ces nouvelles technologies, produites essentiellement de manière exogène, ont une incidence transversale sur la société, affectant nos systèmes de production, de gestion et de gouvernance, et menaçant d'accroître les inégalités et d'exercer une pression sur les comportements et les systèmes de valeurs.

Le défi qu'il nous faut ici relever consiste à renforcer les capacités endogènes dans les nouvelles technologies afin de réduire ces vulnérabilités. À cet égard, le Chili a déployé des efforts considérables pour renforcer les capacités dans des domaines très variés. Je pense en particulier à la mise au point de notre propre technologie pour changer la matrice énergétique dans le secteur de l'électricité grâce à l'utilisation d'énergies renouvelables, ce qui nous a permis de réaliser la transition énergétique dans la région.

Un autre domaine fondamental pour notre pays est celui des mégadonnées et leur lien avec l'intelligence artificielle, puisque nous avons le privilège de servir de cadre pour plus de 50 % de la capacité installée des observatoires astronomiques du monde – un chiffre qui, nous l'espérons, passera à 75 % d'ici à la prochaine décennie. La quantité de données générées par cette activité scientifique ainsi que les modèles et la capacité de calcul nécessaires à leur analyse offrent une occasion inespérée pour notre pays de devenir une plateforme mondiale de mégadonnées et un espace privilégié pour stimuler les développements expérimentaux en matière d'intelligence artificielle.

Cette évolution encourageante doit nous inciter à étudier les conséquences sociales et les limites de la recherche scientifique et de l'ingénierie sur le plan éthique. Je songe ici en particulier à l'utilisation des applications de l'intelligence artificielle et de la robotique, un domaine susceptible d'être bénéfique à la coopération régionale, l'objectif étant de participer aux discussions déjà en cours dans d'autres régions.

Ces exemples témoignent à la fois de la pertinence et du bien-fondé de la séance de cet après-midi. Il est impératif que les gouvernements, le secteur privé, les

organisations internationales, la société civile, les milieux universitaires, les communautés techniques et tous les autres acteurs intéressés échangent les informations dont ils disposent sur les possibilités et les défis liés à l'évolution rapide de la technique sur la réalisation des objectifs de développement durable.

C'est pourquoi le Chili appuie fermement la coopération internationale dans ce domaine et dans l'examen des progrès accomplis, ainsi que l'élaboration de plans d'action et de feuilles de route, tant au sein des mécanismes des Nations Unies que dans les différents mécanismes multilatéraux et régionaux. En définitive, c'est grâce à ce type de débat et à la mise en commun des pratiques optimales que nous pourrions exploiter pleinement et de manière responsable les possibilités offertes par les nouvelles technologies pour la réalisation du développement durable.

**M<sup>me</sup> Imnadze** (Géorgie) (*parle en anglais*) : Nous nous félicitons de la tenue de cette importante réunion, qui nous offre l'occasion d'examiner l'incidence de l'évolution rapide de la technologie sur la réalisation des objectifs du développement durable et de réfléchir aux défis qui y sont associés.

La Géorgie s'associe à la déclaration prononcée par l'observateur de l'Union européenne. J'aimerais faire les observations suivantes à titre national.

Au cours des dernières années, nous avons assisté à un éveil, tant à l'échelle mondiale qu'au sein des Nations Unies, des technologies émergentes. Des débats fort utiles sur la façon de tirer parti des progrès de la technologie pour améliorer le bien-être de l'humanité ont commencé à se développer. Comme le Secrétaire général l'a souligné dans son discours à l'Assemblée générale :

« Des domaines en évolution rapide tels que l'intelligence artificielle, la chaîne de blocs et la biotechnologie pourraient constituer le moteur du progrès vers la réalisation des objectifs de développement durable » (*A/73/PV.6, p. 4*).

Ces progrès technologiques sont très prometteurs. Ils peuvent permettre de traiter des maladies, nourrir des populations en expansion, stimuler la croissance économique et relier les entreprises, communautés, familles et amis à travers le monde. Jamais auparavant la communauté internationale n'a été aussi prête à tirer parti des changements technologiques pour relever des défis mondiaux, tels que la pauvreté, la sécurité alimentaire, la corruption et les changements

climatiques, et jamais auparavant des mesures n'ont été aussi nécessaires à cet égard. La technologie peut être le moteur du changement.

Le Programme de développement durable à l'horizon 2030 peut largement bénéficier des nouvelles technologies grâce auxquelles il est possible d'analyser de grandes quantités de données sur les soins de santé et d'accomplir des percées sur le plan scientifique. L'intelligence artificielle peut révolutionner l'éducation à l'école et fournir des mentors virtuels capables d'analyser les modèles d'apprentissage des élèves et d'élaborer des plans d'apprentissage individuels pour améliorer les résultats. Elle peut également favoriser des pratiques de recrutement équilibrées et mettre en lumière l'inégalité entre les sexes, ainsi que cartographier la pauvreté depuis l'espace extra-atmosphérique, permettant ainsi l'octroi de ressources en temps réel.

Le Groupe de haut niveau sur la coopération numérique, créé par le Secrétaire général en juillet, et sa récente Stratégie en matière de nouvelles technologies illustrent les progrès importants réalisés dans la reconnaissance du potentiel de ces technologies, la facilitation des discussions et le renforcement de la coopération entre les parties prenantes.

Tout en débattant et en soulignant les avantages que les nouvelles technologies peuvent apporter au Programme 2030, nous devons veiller pleinement à appeler l'attention sur les risques qu'elles peuvent comporter. L'intelligence artificielle et l'automatisation robotisée peuvent entraîner le déplacement massif de travailleurs vers ce que l'on appelle la quatrième révolution industrielle. La différence entre cette révolution et les révolutions industrielles précédentes réside toutefois dans son ampleur et la rapidité de son évolution. Bien que l'automatisation soit mondiale, son incidence ne se fera pas sentir de façon uniforme. Les pays en développement et les économies en transition risquent d'être les plus durement touchés par ce changement, car leurs avantages traditionnels en termes de coûts de main-d'œuvre sont réduits.

N'oublions pas non plus que la technologie n'est qu'un instrument qui, entre les mains de criminels ou de terroristes, pourrait être utilisé à des fins malveillantes pour lancer de nouvelles menaces numériques, physiques ou même politiques. Pourtant, la promesse de la technologie est trop grande pour tenter d'arrêter l'innovation technologique. Nous ne pouvons ni ne devons chercher à le faire. Efforçons-nous au contraire

de tenir la promesse de la technologie tout en évitant ses dangers potentiels.

La Géorgie s'est activement engagée dans les questions liées à l'évolution rapide des progrès technologiques et les risques de perturbation qui y sont associés. En 2015 et 2016, en coopération avec l'Institut interrégional des Nations Unies pour la criminalité et la justice et avec la participation d'experts de renommée mondiale dans le domaine de l'intelligence artificielle, nous avons organisé à l'ONU des manifestations consacrées aux questions liées aux risques et avantages de l'intelligence artificielle. L'année dernière, avec des pays partageant les mêmes idées, nous nous sommes joints au Mexique pour mettre sur pied le groupe restreint sur l'évolution exponentielle de la technologie. La Géorgie continuera de s'engager en faveur de la cause défendue par ce groupe et continuera de participer à nos efforts conjoints pour améliorer la technologie dans l'intérêt de tous en contribuant à la réalisation des objectifs de développement durable.

**M<sup>me</sup> Pejanović Đurišić** (Monténégro) (*parle en anglais*) : Je remercie la Présidente d'avoir maintenu cette question importante à l'ordre du jour de l'Assemblée générale. Je remercie également la Mission mexicaine d'avoir coordonné et dirigé l'élaboration du projet de résolution dont nous débattons aujourd'hui.

Le Monténégro s'associe pleinement à la déclaration prononcée par l'observateur de l'Union européenne. J'aimerais toutefois faire quelques remarques supplémentaires, car nous savons tous que le monde est confronté à des changements considérables liés aux progrès réalisés dans l'application des nouvelles technologies.

Nous nous trouvons aujourd'hui au début d'une quatrième révolution industrielle. L'évolution des technologies de l'information et de la communication, l'intelligence artificielle, la robotique, la nanotechnologie, la biotechnologie, la 5G demain, pour n'en citer que quelques exemples, s'appuient et se renforcent mutuellement. Si les changements imminents sont très prometteurs et offrent des possibilités infinies de développement durable et de mise en œuvre efficace du Programme de développement durable à l'horizon 2030, il existe un ensemble de moteurs de changement socioéconomiques, géopolitiques et démographiques plus larges qui vont de pair avec la révolution technologique. Ils interagissent tous dans de multiples directions et s'intensifient les uns les autres, ce qui

risque d'accroître les inégalités et de réduire la stabilité et la sécurité internationales.

C'est pourquoi, dans cet environnement dynamique et interconnecté, où les limites ne sont fixées que par notre imagination, les États Membres doivent mettre en commun leurs ressources afin de tirer parti de l'évolution rapide des technologies et de mieux comprendre tous les avantages et risques inhérents aux nouvelles innovations technologiques.

Le projet de résolution dont nous débattons aujourd'hui offre une base solide pour de nouvelles mesures, en faisant fond sur un certain nombre de résolutions, déclarations et rapports pertinents. Il est très encourageant de constater que les résolutions précédentes sur cette question ont eu une incidence positive sur les mesures prises par l'ONU, en particulier par le Conseil économique et social, dans le cadre du Mécanisme de facilitation des technologies. Une orientation claire axée sur une approche multipartite et la participation des différentes entités des Nations Unies et des partenariats entre différents acteurs sont conformes aux principes que le Secrétaire général a définis comme principes directeurs pour l'engagement de l'Organisation en faveur des nouvelles technologies.

Le Monténégro invite les pays membres à partager leurs réalisations, stratégies, politiques, meilleures pratiques et autres engagements au niveau national. Je saisis donc cette occasion pour partager une expérience fructueuse que nous avons eue en travaillant avec l'Union internationale des télécommunications (UIT) et d'autres pays sur le projet d'innovation numérique du Monténégro. Il s'agit de l'analyse d'un écosystème national de l'innovation, qui fournit une évaluation comparable des capacités nationales d'innovation technologique dans un contexte international. Il en résulte une compréhension globale du développement des écosystèmes numériques, notamment pour la conception des politiques, des programmes de mise en œuvre et des projets. Ainsi, avec l'aide de l'UIT pour identifier les pratiques optimales, nous sommes en train de réunir les éléments essentiels à la transformation numérique de notre pays, axés sur la réalisation d'un certain nombre d'objectifs et de cibles de développement durable connexes. Nous appuyons également la demande tendant à ce que les rapports et les conclusions des mécanismes et commissions compétents des Nations Unies soient actualisés en temps voulu, selon une approche fondée sur des données factuelles, de manière à fournir des éléments adéquats pour les conclusions et

recommandations intergouvernementales. L'Assemblée générale doit continuer de procéder chaque année à un examen des progrès et de l'état d'avancement des mesures prises par l'ONU pour faire face aux changements technologiques dans la mise en œuvre du Programme 2030, afin de mesurer les effets des mesures prises et de réagir rapidement aux changements et évolutions rapides dans ce domaine.

Tout en veillant à ce que toutes les mesures que nous prenons soient conformes au droit international, à la Charte des Nations Unies et à la Déclaration universelle des droits de l'homme, il est essentiel que nous ne nous perdions pas dans les détails et que nous fassions résolument preuve d'optimisme face à la peur croissante dont nous sommes si souvent témoins ces jours-ci.

**M. Lal (Inde) (*parle en anglais*) :** L'histoire humaine est à bien des égards l'histoire de la technologie. Le génie de la technologie a toujours façonné les vies humaines, les sociétés et les civilisations. Nous avons parcouru un long chemin depuis la conception d'outils en pierre et la maîtrise du feu jusqu'à l'excitation provoquée par la robotique et l'intelligence artificielle. Tout au long de ce chemin, nous avons assisté à des progrès fondamentaux tels que l'extraction et l'exploitation des métaux et de diverses formes d'énergie. La technologie a permis d'augmenter l'espérance de vie, de nourrir des populations en expansion, de gérer la mondialisation et d'envoyer des gens sur la Lune. Les facteurs humains nous ont aussi parfois rapprochés de la perspective de l'anéantissement.

Au XX<sup>e</sup> siècle, la science a permis d'améliorer notre compréhension des éléments constitutifs tels que l'atome, le gène et l'octet. Elle a cédé la place à des technologies qui peuvent manipuler ces éléments de base pour générer un immense pouvoir dans les domaines de l'énergie, de la médecine et des technologies de l'information et des communications (TIC). Le rythme toujours plus rapide de l'innovation dans des domaines tels que l'intelligence artificielle, la robotique, la biologie synthétique, les réseaux numériques, l'analyse des mégadonnées, l'impression 3D, la nanotechnologie, l'Internet des objets, la technologie financière, les nouveaux matériaux et les véhicules téléguidés, dans le cadre de la quatrième révolution industrielle, se répercute sur un large éventail d'activités comme la fabrication et les services, la santé, l'éducation, le développement, les énergies renouvelables, les technologies spatiales et la guerre elle-même. La convergence est facilitée par

l'émergence des plateformes numériques et la réduction des coûts d'entrée pour les innovateurs. Une fois de plus, les nouvelles technologies modifient radicalement le fonctionnement des entreprises et la façon dont les gens interagissent entre eux et avec les gouvernements.

Si la technologie est neutre, son déploiement et l'accès à ses avantages ne le sont pas. Alors que les technologies émergentes, du génie cybernétique et génétique à l'intelligence artificielle, peuvent améliorer la vie, les disparités dans l'accès à ces technologies aggravent les inégalités et créent de nouvelles lignes de fracture. D'autres craintes liées à ces technologies doivent également être prises en compte, telles que la cybersécurité, les cyberattaques possibles sur les infrastructures critiques, la protection des données personnelles, les questions éthiques concernant la manipulation génétique et l'obsolescence de certains emplois et industries. Chaque révolution industrielle et technologique a eu ses perdants et ses gagnants parmi les communautés et même parmi les nations, mais nous ne pouvons plus nous le permettre aujourd'hui. Le rythme sans cesse croissant du changement technologique et de sa convergence, ainsi que les effets potentiels inexplorés sur les vies humaines, les économies et les politiques, exigent un débat sérieux entre nous tous et les diverses parties prenantes sur la nécessité et la portée possibles de la coopération et de la gouvernance internationales dans certains domaines. Nous nous félicitons donc du débat d'aujourd'hui sur l'incidence de cette évolution rapide de la technique sur la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Nous attendons également avec intérêt le rapport du Groupe de haut niveau sur la coopération numérique, mis en place par le Secrétaire général.

L'Inde a toujours reconnu le bien-fondé de la science et de la technologie pour améliorer la vie de chacun. De la révolution verte de la sécurité alimentaire à la télédétection dans l'agriculture et la pêche, en passant par la réduction des risques de catastrophe et l'énergie nucléaire pour les soins de santé, nous continuons d'investir dans la science et la technologie pour le développement durable. L'utilisation des TIC pour progresser rapidement et accroître l'inclusion financière représente une intervention transformationnelle majeure. On y parvient en interconnectant les systèmes d'identité uniques fondés sur la biométrie, en ouvrant des comptes bancaires et en utilisant des téléphones intelligents, en particulier pour les pauvres et les marginalisés, afin d'améliorer l'accès et l'offre de services publics tout en améliorant la transparence et en

réduisant la corruption. Des outils TIC sont également déployés efficacement pour améliorer la qualité des services d'éducation et de santé ainsi que l'accès à ces services, notamment par le télé-enseignement et la télémédecine. Des systèmes de gestion de l'information géographique sont mis en place pour fournir des informations sur l'eau, les inventaires des cultures, la disponibilité d'autres ressources naturelles et les alertes rapides en temps réel en cas de catastrophe naturelle. Nous mettons de plus en plus l'accent sur l'acquisition de compétences professionnelles qui peuvent permettre à des personnes de trouver des emplois appropriés. L'un de nos programmes phares, « Digital India », vise à utiliser ces technologies dans toute une série de secteurs et à réduire la fracture numérique.

La technologie est un catalyseur transversal du développement durable, de la croissance économique, de l'inclusion sociale et de la durabilité environnementale. Dans un monde interdépendant, les risques de croissance économique inégale, de développement et de changement climatique sont également mondialisés. Il est dans notre intérêt collectif de collaborer pour assurer un accès plus équitable à la technologie. Un équilibre doit être trouvé entre les intérêts commerciaux et le bien commun. En conclusion, l'impact transformateur des technologies émergentes pour un mieux-être est évident, même si leurs autres implications ne sont pas entièrement comprises. Cela exige un débat plus large, une meilleure compréhension et un sens de la collaboration aux fins de notre intérêt collectif.

**M. Chumakov** (Russie) (*parle en russe*) : À l'aube d'une transformation fondamentale, le monde est confronté à une demande croissante de nouveaux modèles économiques et sociaux susceptibles de relever les défis de la mondialisation et de l'interdépendance croissante. Le rythme du progrès technologique, stimulé par l'économie numérique, ne cesse de s'accélérer. Les technologies émergentes telles que l'intelligence artificielle, l'Internet des objets, l'impression 3D, etc. changent la société à une vitesse toujours plus rapide. En particulier, l'utilisation des capacités d'intelligence artificielle pour la transition vers un développement exponentiel pourrait déboucher sur des résultats et des changements économiques, sociaux et environnementaux profonds impliquant les industries, les consommateurs, les gouvernements, les instituts de recherche, les organisations industrielles et la société tout entière. Les biotechnologies transforment l'agriculture, tandis que la recherche en nanotechnologies ouvre la voie à de nouvelles méthodes de diagnostic et de



traitement médicaux. Toutefois, il est également clair, comme de nombreux orateurs l'ont souligné ici aujourd'hui, que les nouvelles technologies peuvent également comporter certains risques, en particulier pour les pays en développement, et peuvent contribuer à creuser le fossé technologique dans lequel ces pays sont laissés pour compte.

Bien que l'étude portant sur l'incidence du développement technologique soit un processus relativement nouveau pour l'ONU, nous pensons que l'Organisation dispose déjà des instruments nécessaires à cette fin. De notre point de vue, le Forum multipartite sur la science, la technologie et l'innovation au service des objectifs du développement durable, tenu sous les auspices du Conseil économique et social, est le cadre mondial le plus approprié pour échanger des vues sur l'incidence des nouvelles technologies sur le développement durable, ainsi que pour partager les meilleures pratiques et les données d'expérience afin d'optimiser les avantages découlant du changement, réduire le risque d'effets négatifs et examiner la mise en œuvre des programmes nationaux, régionaux et internationaux dans ce domaine. Nous souhaiterions obtenir des informations plus détaillées sur les travaux du Groupe de haut niveau sur la coopération numérique créé par le Secrétaire général.

Nous tenons également à souligner que l'étude sur l'incidence du progrès technologique ne doit pas se limiter aux technologies de l'information et de la communication et aux solutions qu'elles apportent, telles que l'intelligence artificielle et les technologies de la chaîne de blocage. Il est essentiel d'adopter une approche plus globale et équilibrée afin d'identifier les défis et les possibilités inhérents au progrès scientifique. Depuis quelques années déjà, un débat s'est instauré entre les plus hautes instances de la communauté internationale sur les questions liées à l'instauration d'un nouvel ordre industriel fondé sur des technologies inspirées de la nature et convergentes. Il est indéniable que le grand pas en avant que nous sommes sur le point d'accomplir dans les domaines des sciences des matériaux et de la recherche génomique va nous permettre de passer à l'étape supérieure dans la mise en œuvre et l'application de ces technologies. Il est indispensable qu'une vaste recherche interdisciplinaire se mette en place au carrefour des sciences mathématiques, physiques, biologiques, de l'information, cognitives et autres.

**M. Lauber** (Suisse) : La délégation suisse tient à remercier le Mexique pour son engagement quant à

ce point de l'ordre du jour ainsi que pour son rôle de premier plan dans l'encouragement de la discussion sur ce grand thème de notre époque.

La manière dont nous utilisons les nouvelles technologies pour le bénéfice de tous, mais aussi dont nous pensons et agissons vers une coopération numérique accrue et plus systématique, sera décisive dans la construction de notre avenir. La numérisation a entraîné de nombreux développements positifs dans la vie de millions de personnes ces deux dernières décennies. La technologie n'est toutefois pas en soi une bonne ou une mauvaise chose. C'est ce que nous en faisons qui détermine ses qualités. Nous nous trouvons à un tournant décisif, où les citoyens, mais aussi les entreprises et les politiciens sont de plus en plus préoccupés par certains des aspects les plus compliqués de la numérisation.

En ce qui concerne l'intervention du Gouvernement et la régulation de la numérisation, la Suisse considère qu'il est important de suivre une approche favorable à l'innovation. La numérisation ne se limite pas à connecter les personnes et les objets. Elle relie également divers secteurs politiques qui ont traditionnellement été traités indépendamment les uns des autres. Dans l'univers numérique, nous devons prendre en compte ces interdépendances en abordant conjointement les questions telles que l'accès à l'Internet pour tous, la régulation du marché et le potentiel de la numérisation pour réaliser les objectifs de développement durable. À cet égard, ma délégation tient à remercier la Présidente de l'Assemblée générale d'avoir réuni l'Assemblée en séance informelle afin de débattre de l'incidence de l'évolution rapide de la technique sur la réalisation des objectifs de développement durable.

Le Forum des Nations Unies sur la gouvernance de l'Internet 2017 a rassemblé des acteurs clés de la communauté internationale à Genève. Durant une session de haut niveau sur notre gouvernance numérique mondiale future, nous avons entendu de nombreuses voix représentant différents groupes d'intérêts, et notamment le secteur privé, appelant à un niveau supérieur de coopération qui poserait les fondements d'un espace numérique plus stable et digne de confiance. Pour cette raison, la Suisse salue chaleureusement le lancement par le Secrétaire général du Groupe de haut niveau sur la coopération numérique. Nous sommes convaincus que ce groupe, qui est constitué de membres éminents issus d'horizons divers, apportera des idées concrètes sur la manière dont les nombreux acteurs de

la gouvernance numérique peuvent coopérer de manière plus constructive et efficace afin que nous puissions tous mieux profiter des opportunités que nous offre la numérisation. À cet égard, nous sommes convaincus également que la coopération multipartite est capitale et que le Forum des Nations Unies sur la gouvernance d'Internet a un rôle essentiel à jouer dans la coopération numérique présente et future. La Suisse se réjouit à l'avance de la tenue du Forum de cette année, qui se tiendra à Paris en novembre prochain.

Enfin, comme l'Assemblée le sait probablement déjà, le Groupe de haut niveau sur la coopération numérique a tout récemment lancé un appel public à commenter les aspects essentiels de la coopération numérique, notamment les valeurs, principes et mécanismes en jeu. En conséquence, la Suisse aimerait encourager un engagement actif en faveur de cette consultation et, d'une manière générale, en faveur du travail du Groupe de haut niveau.

**M. Alshamsi** (Émirats arabes unis) (*parle en arabe*) : Je tiens à remercier la Présidente de l'Assemblée générale d'avoir convoqué la séance d'aujourd'hui, ainsi que les orateurs et les auteurs du rapport (E/2018/50/Rev.1) pour leurs conseils et leurs contributions. Au nom des Émirats arabes unis, je tiens à remercier le Secrétaire général pour tous les efforts qu'il déploie sur les nouvelles questions de développement, notamment la technologie et la coopération numérique. Nous nous félicitons également de la stratégie qu'il a lancée concernant la démarche adoptée par l'Organisation en matière de technologies modernes.

Les Émirats arabes unis appuient fermement les activités multilatérales portant sur l'interface entre la technologie et les objectifs de développement durable, en particulier en ce qui concerne les technologies nouvelles et émergentes. Si nous voulons atteindre l'objectif ambitieux que s'est fixé le Président, à savoir que l'ONU soit utile à tous, il faut que l'Organisation soit à l'avant-garde des questions qui détermineront les résultats obtenus en matière de développement.

Pour les Émirats arabes unis, l'évolution rapide de la technologie figure parmi les questions ayant une incidence sur le développement. L'intelligence artificielle est devenue une source à la fois d'optimisme et de préoccupation au niveau mondial. C'est pourquoi, l'année dernière, mon gouvernement a nommé un ministre de l'intelligence artificielle, le premier au monde, ainsi qu'un ministre des Sciences avancées. Nous sommes fiers de la nomination de M. Mohammad

Abdulla Al-Gergawi, notre ministre chargé des affaires et de l'avenir, comme membre du Groupe de haut niveau sur la coopération numérique. Nous sommes également honorés que l'Émirat de Dubaï accueille la semaine prochaine le Forum mondial des Nations Unies sur les données, auquel participera la Vice-Secrétaire générale Amina Mohammed. Nous sommes déterminés à continuer de nous donner les moyens d'agir et de renforcer nos systèmes mondiaux afin de gérer la technologie et de veiller à ce qu'elle soit utilisée dans l'intérêt de l'humanité. Nous fondant sur notre expérience, nous aimerions faire les observations suivantes.

Premièrement, nous ne devons pas sous-estimer la nécessité d'énoncer les valeurs sur lesquelles repose la technologie à l'ONU. L'incidence de l'évolution rapide de la technique sur la réalisation du développement durable est intrinsèquement liée aux valeurs fondamentales de la technologie. Par exemple, nous devons nous demander si le développement technologique et ses utilisations nous rapprochent de l'objectif d'éliminer la pauvreté tout en assurant l'éducation, en luttant contre les changements climatiques et en mettant en œuvre d'autres objectifs de développement durable. Afin de pouvoir répondre à ces questions, la communauté internationale doit s'entendre sur les mécanismes et les valeurs sur lesquels reposeront notre gestion de la technologie et la façon de l'utiliser.

Deuxièmement, nous devons nous appuyer à la fois sur le secteur public et le secteur privé dans la poursuite de l'utilisation de la technologie au service des objectifs de développement durable. Pour faire en sorte que l'ONU joue un rôle efficace dans ce domaine, nous devons inviter le secteur privé à participer aux forums et réunions sur ce sujet afin de fournir aux partenaires et institutions un cadre idoine pour enrichir le débat sur la maîtrise des technologies. Ainsi, le Mécanisme d'action contre la famine, lancé cette année à l'occasion du débat de haut niveau de l'Assemblée générale à sa soixante-troisième session, est le fruit de la collaboration entre différentes institutions et organisations en vue de prévenir les risques de famine et d'y faire face grâce à la technologie et l'intelligence artificielle. Nous espérons que d'autres partenariats de ce genre se constitueront.

Troisièmement, nous devons combler de toute urgence ce qu'il est convenu d'appeler le fossé technologique. Les rapports indiquent que plus de la moitié de la population mondiale n'est pas connectée à l'Internet et se trouve ainsi privée des possibilités offertes par la technologie dans les domaines de l'éducation et de la communication. Cette impossibilité

à se connecter à la technologie et au numérique les prive de toute participation aux activités de développement moderne ultérieures.

Pour terminer, les Émirats arabes unis attendent avec intérêt d'œuvrer avec les États Membres, l'ONU et toutes les autres parties prenantes à la réalisation des objectifs que nous appelons de nos vœux.

**M<sup>me</sup> Ahmad Rafie** (Brunéi Darussalam) (*parle en anglais*) : Nous nous associons aux autres pays réunis ici aujourd'hui pour reconnaître, comme il se doit, le rôle vital de la science, de la technologie et de l'innovation dans la réalisation des objectifs de développement durable. Nous tenons tout d'abord à nous féliciter des débats importants qui ont eu lieu sur ce sujet dans le cadre des différentes instances existantes, notamment le Forum multipartite sur la science, la technologie et l'innovation pour les objectifs du développement durable et la Commission de la science et de la technique au service du développement.

Nonobstant ces forums, nous jugeons utile de saisir toutes les occasions qui s'offrent à nous de mieux comprendre l'incidence de l'évolution rapide de la technique sur la réalisation des objectifs de développement durable et de mettre en commun nos connaissances et nos meilleures expériences afin de relever les défis éventuels découlant des technologies. Les progrès sans précédent et concomitants de l'intelligence artificielle, de la robotique, de l'Internet des objets, des véhicules autonomes, de l'impression 3D, de la biotechnologie, de la science des matériaux, du stockage de l'énergie, de l'informatique quantique et d'autres technologies redéfinissent les industries, suppriment les frontières traditionnelles et offrent de nouvelles possibilités. C'est ce qu'on appelle la quatrième révolution industrielle, 4IR ou Industry 4.0. La révolution est portée par les données numériques, la connectivité et les systèmes informatiques. Elle a la capacité d'offrir de nouvelles possibilités impressionnantes, et parfois inimaginables, dans le domaine des affaires à ceux qui sont innovateurs et souples.

Le développement durable exige des efforts concertés pour bâtir un avenir inclusif, durable et résilient pour les peuples et la planète. Pour parvenir à un développement durable, il est essentiel d'harmoniser cette révolution avec la croissance économique, l'inclusion sociale et la protection de l'environnement. Tous ces éléments sont interdépendants et essentiels au bien-être des individus et des sociétés. Le Brunéi Darussalam en est conscient. Sa Majesté le Sultan Haji

Hassanal Bolkiah Mu'izzaddin Waddaulah et Yang di-Pertuan du Negara Brunei Darussalam ont récemment déclaré que le pays est témoin d'une quatrième révolution industrielle, dans laquelle la technologie numérique modifie notre façon de vivre et de travailler. La réponse à cette révolution suppose la participation de toutes les parties prenantes – les secteurs public et privé ainsi que la communauté – en vue d'appuyer le développement de la nation fondé sur le savoir.

La vision nationale 2035 du Brunéi Darussalam tend à la création d'une société instruite et hautement qualifiée, l'amélioration des conditions de vie et la mise en place d'une économie dynamique et durable. Afin de tirer parti des avantages de la quatrième révolution industrielle pour la société et les industries du Brunéi Darussalam et d'exploiter les possibilités qu'elle offre, ce qui devrait se traduire par des retombées bénéfiques au cours des 10 à 20 prochaines années, le pays s'est employé à harmoniser ses stratégies nationales avec les écosystèmes correspondants de façon qu'ils puissent s'adapter aux réalités actuelles et évoluer avec elles.

L'éducation est un aspect essentiel de notre stratégie nationale, qui vise à doter nos jeunes des connaissances et des compétences nécessaires afin qu'ils puissent participer de façon positive à la croissance nationale. Notre système éducatif dans son ensemble fait l'objet d'un examen et d'une mise à niveau continu, qu'il s'agisse de l'enseignement fondamental, de l'enseignement supérieur ou de la formation professionnelle continue. L'objectif est d'assurer la disponibilité continue d'un flux de compétences pertinentes, l'accent étant mis sur les sciences, la technologie, l'ingénierie et les mathématiques. En outre, comme annoncé lors de notre Conseil législatif en début d'année, le Ministère de l'éducation accorde une grande importance à l'amélioration de la qualité de l'éducation à tous les niveaux. Il s'agit notamment de donner la priorité à l'amélioration de la qualité de l'enseignement et de l'apprentissage de toutes les compétences du XXI<sup>e</sup> siècle. Dans le même temps, nous espérons également que le Centre d'apprentissage tout au long de la vie permettra de former une main-d'œuvre hautement qualifiée pour une société fondée sur la connaissance, comme prévu dans Vision 2035 et au-delà.

Pour faire en sorte que la gouvernance, les politiques, les lois et les règlements du pays favorisent l'essor des industries et la création de nouvelles industries, le Brunéi Darussalam a publié un livre blanc sur les technologies de l'information et des communications

(TIC) pour la période 2016-2020. Ce livre blanc promeut une stratégie numérique nationale, les TIC jouant un rôle de futur moteur de la croissance économique du Brunei, et se concentre sur les six secteurs fondamentaux que sont l'énergie, la santé, les transports, les services, l'éducation et l'e-gouvernement. La mise à l'échelle spectaculaire de l'infrastructure des TIC permettra de mettre en place un système suffisamment rapide, sûr et fiable pour prendre en charge les centaines de milliards de dispositifs industriels qui se connecteront à l'Internet industriel mondial des objets. En outre, un mécanisme d'appui permettant aux petites et moyennes entreprises de tirer parti de l'économie numérique, par le biais notamment du commerce électronique, est également en cours d'élaboration, de la cybersécurité au paiement électronique. Le Brunéi Darussalam n'a pas ménagé ses efforts pour diversifier son économie, l'industrie manufacturière dans différents secteurs et l'économie numérique ayant été identifiées à la fois comme des pôles de développement et comme des priorités pour attirer les investissements étrangers directs.

En outre, le Brunéi Darussalam continue de nouer des liens avec l'économie mondiale grâce à une coopération économique renforcée, qui comprend le renforcement des capacités et l'assistance technique. C'est ce qui ressort clairement de notre participation à différentes plateformes – l'Organisation mondiale du commerce, la Coopération économique Asie-Pacifique et l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est ( – qui accompagnent les efforts visant à faciliter le commerce et les investissements, ainsi que de notre participation à divers accords multilatéraux de libre-échange, comme l'Accord global et progressif de partenariat transpacifique, signé cette année, et le partenariat économique régional global, actuellement en cours de négociation. Cela nous garantit un meilleur accès au marché et nous permet de renforcer nos liens commerciaux avec nos partenaires, ce qui est fondamental alors que nous nous préparons à tirer parti des opportunités potentielles et à nous adapter aux changements rapides engendrés par la quatrième révolution industrielle.

Enfin, le Brunéi Darussalam continuera de mettre l'accent sur la nécessité de s'adapter aux changements technologiques et à la quatrième révolution industrielle, en particulier à ses liens avec le développement durable. Cela fait partie intégrante de notre volonté d'atteindre les objectifs du développement durable et de rapprocher nos peuples et la planète.

**M<sup>me</sup> Furman** (Israël) (*parle en anglais*) : Je tiens à remercier le Sous-Secrétaire général, M. Hochschild, et le Coprésident du Forum multipartite sur la science, la technologie et l'innovation pour la réalisation des objectifs du développement durable, pour leurs exposés très intéressants et pertinents.

Je tiens également à remercier le Mexique d'avoir proposé l'année dernière le point de l'ordre du jour, intitulé « Incidence de l'évolution rapide de la technique sur la réalisation des objectifs de développement durable », qui offre un cadre pour débattre et promouvoir ce sujet. Israël est heureux de faire partie du Groupe d'amis sur l'évolution rapide de la technique, créé par le Mexique. Nous avons activement participé et appuyé la résolution présentée par le Mexique (résolution 72/242) au titre de ce point à l'ordre du jour de la soixante-douzième session, et nous allons à nouveau examiner le projet de résolution actualisé au cours de la présente session.

Israël est à la pointe de l'innovation technologique mondiale. Chaque jour, des Israéliens et des entreprises israéliennes repoussent les limites du possible. Ce qui était à peine imaginable hier est désormais possible. Cela représente à la fois un défi et une chance. Le rythme des changements est si rapide aujourd'hui que nous en sommes venus à compter sur l'aide de spécialistes pour nous éclairer sur des décisions stratégiques. À cet égard, nous nous félicitons de la création, au début de cette année, du Groupe de haut niveau du Secrétaire général sur la coopération numérique. Israël est fier qu'une israélienne, Kira Radinsky, ait été nommée membre du Groupe de haut niveau et qu'elle figure parmi ses plus jeunes membres. On doit à M<sup>me</sup> Radinsky des avancées remarquables. M<sup>me</sup> Radinsky a notamment mis au point un algorithme capable de reconnaître les signes avant-coureurs d'alerte pour prévoir des événements mondiaux, comme les émeutes politiques et les épidémies. Israël appuie pleinement les travaux du Groupe créé par le Secrétaire général et attend avec intérêt son rapport final.

Je tiens à féliciter le Japon et le Mexique pour le rôle de premier plan qu'ils ont joué dans le Forum multipartite sur la science, la technologie et l'innovation pour la réalisation des objectifs du développement durable. La science, la technologie et l'innovation exigent des partenariats et une collaboration que les réseaux multipartites peuvent fournir. L'éducation est vitale pour faire face à un monde en mutation rapide. Il est indispensable de préparer la jeunesse à l'évolution

rapide de la technique. Nous devons permettre à la jeunesse de se doter des outils et des compétences nécessaires pour devenir des agents du changement. Une start-up israélienne enseigne ainsi à de très jeunes filles et garçons les bases de la programmation par le jeu, en utilisant des briques physiques pour construire des robots. La créativité et l'esprit d'entreprise sont nécessaires pour faire en sorte que toutes les filles et tous les garçons disposent des compétences nécessaires pour tirer parti du changement technologique et, au bout du compte, pour en avoir la maîtrise.

Les femmes font partie intégrante de ce changement et ne doivent pas être laissées de côté. La technologie peut offrir aux femmes et aux groupes marginalisés de nouvelles possibilités. Cela comprend l'accès à de nombreux services, tels que les finances, la santé, l'éducation et la sécurité. La technologie touche tous les aspects de notre vie, mais nous devons nous rappeler qu'elle est un outil au service des gens. C'est à nous de veiller à ce que la technologie soit utilisée à des fins positives, pour contribuer à la transformation du monde en un monde meilleur et à la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030.

**M. Margaryan (Arménie) (*parle en anglais*) :** L'Arménie se félicite de la tenue de la présente séance et des exposés présentés lors de la séance plénière informelle qui a eu lieu en début de journée. Cette réunion offre une occasion importante de se pencher sur les transformations apportées par les nouvelles technologies, qui ont joué un rôle fondamental dans le changement en améliorant les possibilités au sein de sociétés pour qu'elles soient davantage ouvertes et participatives. Ce domaine montre aussi clairement les progrès les plus visibles qu'ensemble nous avons accomplis tout au long du processus de transition, des objectifs du Millénaire pour le développement jusqu'aux objectifs de développement durable. Nous nous félicitons de la priorité accordée par le Secrétaire général aux nouvelles technologies et de la mise en place du Groupe de haut niveau sur la coopération numérique. Nous nous félicitons également de la Stratégie du Secrétaire général en matière de nouvelles technologies, qui vise à améliorer la coordination et l'efficacité des activités des organismes des Nations Unies.

En Arménie, nous sommes déterminés à adopter les nouvelles technologies afin de mettre en place des systèmes de gestion des connaissances et accélérer ainsi la mise en œuvre des objectifs de développement durable. Pour cela, nous comptons sur notre capital

humain en accordant une haute priorité à la formation numérique et à l'accès aux technologies de l'information et de la communication, afin de donner à l'ensemble de la jeunesse du pays les moyens de se prendre en charge et de s'épanouir. Le Centre Tumo pour les technologies créatives, dont le siège se trouve en Arménie, est un exemple de programme éducatif créatif qui offre à des milliers d'adolescents la possibilité de se familiariser avec les nouvelles technologies dans le cadre d'un apprentissage pratique des dernières possibilités numériques. Le Centre Tumo s'étend aujourd'hui au-delà de la région, avec l'ouverture de nouveaux centres à Paris, Beyrouth, Moscou et Tirana, permettant ainsi à de jeunes étudiants de se servir d'outils numériques, d'apprendre et d'explorer les possibilités qu'offre un environnement créatif.

L'Arménie est un pays où le taux de pénétration de l'Internet est très élevé et qui abrite une industrie des technologies de l'information dynamique et en pleine croissance utilisant le potentiel fourni par la communauté technologique et les liens avec la diaspora. Les nouvelles technologies, notamment les technologies numériques, sont aussi de plus en plus utilisées pour améliorer l'efficacité des services publics et le travail quotidien du gouvernement. À cette fin, le Gouvernement arménien a lancé un programme numérique qui vise à transformer l'économie arménienne en une économie de haute technologie axée sur l'innovation.

L'Arménie a accueilli le Sommet de l'Organisation internationale de la Francophonie la semaine dernière dans la capitale arménienne, Erevan. Ce sommet a eu notamment pour thème central « La francophonie numérique », l'objectif étant d'encourager la participation des jeunes et des femmes et l'accès aux techniques numériques.

Au travers de ses différentes plateformes, l'ONU demeure un partenaire important pour contribuer à la promotion d'un espace dédié aux idées nouvelles et à la créativité par-delà la coopération traditionnelle pour le développement traditionnel. En collaboration avec l'équipe de pays des Nations Unies, nous avons mis en place des plateformes nationales axées sur l'incidence importante des réformes et de l'innovation dans la promotion d'un développement responsable. Le Laboratoire arménien d'innovation sur les objectifs nationaux de développement durable est une initiative conjointe du Gouvernement arménien et du Programme des Nations Unies pour le développement, qui vise à accélérer la réalisation des objectifs de développement

durable. L'une des priorités du laboratoire est d'étudier les différentes manières d'appliquer la technologie moderne, notamment l'intelligence artificielle et les mégadonnées, pour régler les questions de politique publique.

Notre feuille de route nous donne la confiance nécessaire pour poursuivre sur la voie de l'innovation, tout en explorant d'autres espaces d'expérimentation par l'utilisation des nouvelles technologies dans l'intérêt du public. Nous appuyons fermement la tenue de nouveaux débats sur le rôle des nouvelles technologies et de l'innovation dans l'appui aux projets ayant un impact social et environnemental, ce qui est particulièrement important en ce qui concerne les pays à revenu intermédiaire inférieur. Nous sommes pleinement résolus à favoriser les technologies et l'innovation dans nos politiques nationales et mondiales, et leur avons accordé une place prioritaire dans notre programme de travail.

**M. Castañeda Solares** (Guatemala) (*parle en espagnol*) : Tout d'abord, nous nous associons aux déclarations prononcées par le Ministre des affaires étrangères de la République d'Estonie, M. Sven Mikser, et par le Ministre des relations extérieures du Mexique, M. Luis Videgaray Caso.

Avant d'en venir au sujet qui nous occupe aujourd'hui, nous tenons à saluer l'appel lancé par M. Videgaray Caso concernant l'attention qu'il convient d'accorder au phénomène migratoire, à la priorité accordée aux droits de l'homme et à la protection des migrants, qui sont fondamentaux lorsqu'il s'agit de traiter au niveau mondial des causes de l'immigration.

Je voudrais maintenant exposer la position du Guatemala sur l'incidence de l'évolution rapide de la technique sur la réalisation des objectifs du développement durable. En premier lieu, nous remercions les délégations qui ont contribué à l'inscription de cette question à l'ordre du jour de l'ONU, et nous saluons en particulier les efforts du Japon et du Mexique, qui ont judicieusement placé cette question au premier plan des questions nouvelles dans les débats de notre Organisation. L'évolution rapide de la technologie, notamment son évolution exponentielle, revêt de plus en plus d'importance pour tous les pays, en particulier en ce qui concerne la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030, car ses répercussions dans une multitude de domaines influent sur les progrès réalisés dans la mise en œuvre de chacun des objectifs de développement durable.

Le problème que soulève l'élaboration de politiques compatibles avec les défis posés par l'évolution rapide de la technique tient pour l'essentiel au manque d'information et à l'opacité dans laquelle nous anticipons les effets positifs et négatifs de l'application des nouvelles technologies pour nos sociétés, nos économies, notre environnement, voire nos politiques. C'est pourquoi nous apprécions grandement les travaux du Mécanisme de facilitation des technologies et de son équipe spéciale interinstitutions sur la science, la technologie et l'innovation qui, en plus de contribuer au dialogue très vaste qui s'est instauré sur la question et de nous permettre ainsi de mieux comprendre les avantages, les faiblesses et les problèmes – nous fournissent des éléments utiles pour relever les défis découlant de cette question. Sur la base d'informations fiables, il nous est possible d'identifier les causes des effets indésirables ou de corriger les politiques qui, faute d'une planification et d'une analyse correctes, ont eu des effets externes négatifs.

Un exemple nous en est donné par la rhétorique orthodoxe, mais erronée, des politiques économiques nationales qui cherchent à diaboliser le libre-échange en déclarant que les pertes d'emplois sont le fait des migrants, alors que c'est faux. Selon le Directeur général de l'Organisation mondiale du commerce, M. Roberto Azevêdo, 80 % des emplois perdus sont dus à l'utilisation des nouvelles technologies. Cet exemple nous montre qu'en étant clairs et certains des causes et des effets de nos politiques publiques, nous pouvons mieux les définir et en minimiser les effets négatifs.

Il est urgent de nous consacrer à la connaissance des technologies et leur incidence sur notre vie quotidienne. Nous soutenons cette initiative et le Mécanisme de facilitation des technologies, et nous appuyerons le projet de résolution sur cette question très importante qui sera soumis à l'examen de l'Assemblée à la présente session.

**M. Hattrem** (Norvège) (*parle en anglais*) : Tout d'abord, je souhaite exprimer ma reconnaissance au Mexique pour avoir mis au premier plan ce sujet important, à la fois par l'entremise d'une résolution très actuelle, la résolution 72/242, sur ce sujet et en nous donnant la possibilité de partager nos réflexions sur la question ici aujourd'hui.

La technologie numérique offre des possibilités immenses de faire avancer le développement durable. Les nouvelles technologies peuvent améliorer le bien-être des populations dans le monde entier, mais ces

changements rapides font naître aussi de nouveaux défis. Il importe par conséquent que nous examinions de près le rôle que la technologie numérique peut jouer dans le développement durable, tout en prenant davantage conscience des nouveaux défis qu'elle pose. Concrètement, nous devons continuer à prendre des mesures pour réduire la fracture numérique – notamment la fracture numérique entre les sexes – qui risque d'apparaître. Faute de quoi, nous risquons d'entraîner une croissance irrégulière et des inégalités croissantes.

Les mécanismes actuels de coopération internationale au développement n'ont pas été conçus pour nous permettre de faire face à l'évolution rapide de la technologie. Tout récemment, la Banque mondiale a annoncé que nous n'atteindrons pas nos objectifs de développement durable si nous n'utilisons pas efficacement la numérisation et les nouvelles technologies. Il nous faut par conséquent combler les lacunes en matière de connaissances et promouvoir la collaboration interdisciplinaire et à l'échelle du système dans ce domaine afin que notre système de développement non seulement soit à même de relever les défis découlant des nouvelles technologies, mais puisse aussi révéler et exploiter les importantes possibilités qui s'offrent à nous.

La création par le Secrétaire général du Groupe de haut niveau sur la coopération numérique et sa Stratégie en matière de nouvelles technologies montrent la priorité accordée par l'ONU à cette question. Nous nous félicitons de ces initiatives importantes et attendons avec intérêt les progrès qu'elles auront permis de réaliser entre-temps, ainsi que les recommandations que formulera le Groupe dans neuf mois. Nous nous réjouissons que notre Ministre du développement international, S. E. M. Nikolai Astrup, figure parmi les membres du Groupe créé par le Secrétaire général, dont les recommandations s'appuieront sur la vaste expérience et les compétences des secteurs public et privé, de la société civile, des milieux universitaires et techniques. La présence de notre ministre dans le Groupe fait suite au lancement récent de la stratégie norvégienne de numérisation et de technologie dans le cadre de la coopération internationale au développement de la Norvège. L'expérience acquise au niveau national nous a appris que de nombreuses entreprises et organisations dotées de grandes compétences technologiques sont prêtes à apporter leur contribution, mais que nos efforts et nos stratégies de développement auraient tout à gagner d'une approche plus systématique et ciblée.

Il en va de même ici aux Nations Unies. Ainsi, le Mécanisme de facilitation des technologies et le Forum multipartite sur la science, la technologie et l'innovation nous ont permis de prendre connaissance d'un nombre sans cesse croissant d'exemples passionnants de nouvelles technologies et de la façon dont elles peuvent nous aider de manière constructive à atteindre les différents objectifs de développement durable, ainsi que plusieurs objectifs en même temps. Notre objectif aujourd'hui et pour l'avenir doit être d'offrir de meilleures conditions de vie et davantage de possibilités à un plus grand nombre de personnes sur la planète et de ne laisser personne de côté. Pour atteindre cet objectif, nous devons puiser dans l'immense banque de connaissances qui existe et transformer les défis en possibilités.

Les États Membres pourront compter sur l'appui et l'engagement de la Norvège sur cette question importante. Nous nous réjouissons à la perspective de poursuivre cet important débat aux Nations Unies.

**M. Jean** (Canada) (*parle en anglais*) : Je tiens, en premier lieu, à remercier le Mexique d'avoir joué un rôle de chef de file aussi actif afin de faire prendre conscience des défis et des possibilités liés à l'évolution rapide de la technique, notamment par l'adoption de la résolution 72/242 sur l'incidence de l'évolution rapide de la technique sur la réalisation des objectifs de développement durable. Nous espérons que le projet de résolution de cette année bénéficiera à nouveau, comme l'année dernière, de nombreux parrainages, parmi lesquels le Canada.

Le Canada est fier d'être l'un des premiers membres actifs du groupe restreint sur l'évolution exponentielle de la technologie dont le Mexique a été le fer de lance. Dans son discours devant l'Assemblée générale au cours de la semaine de haut niveau (voir A/73/PV.16), le Canada a souligné la nécessité d'envisager de nouvelles façons d'agir. Si nous nous cantonnons à d'anciennes approches, nous ne parviendrons pas à atteindre les objectifs figurant dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030. Dans le domaine des technologies de rupture, il existe de grandes possibilités d'élaborer de nouvelles approches tournées vers l'avenir afin de faire progresser le programme 2030.

Les avantages des technologies de rupture pour le développement peuvent être importants, mais les technologies émergentes n'existent pas dans l'abstrait. Elles peuvent, à un rythme rapide, exacerber et

reproduire les inégalités, les partis-pris et les préjugés qui sont systémiques dans les contextes dans lesquels elles sont mises au point et déployées. Au moment de tirer parti des possibilités offertes par les technologies émergentes, il est essentiel de veiller à ce que la manière dont nous le faisons favorisent l'inclusion économique et sociale.

L'égalité entre les sexes est l'une des principales priorités du Canada, alors que nous étudions les moyens de tirer parti des technologies de rupture. Il s'agit notamment de traiter différentes questions, telles que l'égalité d'accès des femmes aux capitaux, aux marchés, à la technologie numérique et aux services de développement des entreprises, ainsi que l'autonomisation des femmes et leur pleine participation aux processus de direction et de décision. Réduire les obstacles auxquels les femmes sont confrontées et promouvoir l'autonomisation des femmes et des filles se traduira par des avantages pour leurs communautés et de nombreuses retombées positives qui contribueront à la réalisation des objectifs de développement durable.

Malgré la prolifération rapide des technologies de rupture à l'échelle mondiale, de graves fractures numériques subsistent entre les pays et à l'intérieur des pays, notamment en ce qui concerne les disparités liées au sexe, à la géographie, à l'âge et aux revenus. Elles reflètent les inégalités d'accès aux avantages sociaux, économiques et culturels d'une connectivité en expansion.

Même dans des pays comme le Canada, la connectivité est un défi. Nombre de nos collectivités nordiques éloignées ont peu ou pas de connectivité. Nous nous efforçons de remédier à ce problème. Au cours des deux dernières années, le Gouvernement canadien a noué des partenariats avec le secteur privé en vue d'améliorer la connectivité. Nous avons vu également des communautés prendre les choses en main et commencer à mettre en place des réseaux communautaires afin d'amener le monde numérique dans leurs écoles, hôpitaux, petites entreprises et gouvernements locaux. Elles l'ont fait de façon créative et conformément à la réglementation actuelle applicable aux fournisseurs de services. À cet égard, l'Afrique du Sud est un pays innovant, un modèle à suivre en ce qui concerne la création de réseaux communautaires tels que les réseaux Zenzeleni, qui offrent un accès à un coût abordable aux petites communautés.

Alors que nous continuons à débattre de la manière de concevoir nos approches futures, je ne saurais trop

insister sur l'importance que le Canada accorde à la participation de toutes les parties prenantes. Comme le montre le débat d'aujourd'hui, ensemble nous pouvons mettre à profit la diversité de pensées, d'expériences, de compétences, de connaissances et d'idées pour faire en sorte que les technologies émergentes soient élaborées et déployées de manière à bâtir l'avenir que nous appelons de nos vœux, un avenir qui permette à chacun d'obtenir les meilleurs résultats et où personne ne soit laissé de côté.

**Le Président par intérim** (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à l'observateur de l'Organisation de coopération et de développement économiques.

**M. Ogilvy** (Organisation de coopération et de développement économiques) (*parle en anglais*) : L'innovation rapide, notamment la numérisation, offre des possibilités immenses de stimuler la productivité, les revenus et le bien-être dans tous nos pays. Nous espérons que cela permettra d'accélérer les efforts déployés pour atteindre les objectifs de développement durable et que personne ne sera laissé de côté.

Nous jugeons encourageant le fait que les nouvelles technologies soient à même de combler les fossés et de réduire les inégalités. La capacité des pays en développement à tirer parti des avancées technologiques est particulièrement prometteuse. La capacité des technologies numériques à permettre de surmonter les obstacles géographiques à l'accès aux marchés – pour les pays enclavés ou pour les petites économies insulaires, par exemple – est également évidente.

Nous devons veiller à ce que nos investissements dans la technologie et dans les biens publics, tels que l'éducation et les compétences numériques, contribuent à réduire les inégalités plutôt qu'à les accentuer. Aujourd'hui, les femmes sont deux cent cinquante millions de moins que les hommes à avoir accès aux technologies de l'Internet et, malgré les progrès accomplis, les femmes et les filles restent sous-représentées dans les disciplines et les carrières scientifiques, techniques, mathématiques et de l'ingénierie. Des normes et des institutions sociales discriminatoires demeurent des obstacles importants dans toutes nos économies.

Nous savons que l'innovation va perturber le marché du travail, comme cela a déjà été le cas dans le passé, en modifiant la répartition des emplois, des salaires et des revenus. En ce qui concerne nos



économies, la diffusion de la technologie numérique demeure incomplète et inégale d'une entreprise à une autre, ce qui contribue sans aucun doute à creuser les écarts de productivité entre les entreprises de pointe mondiales et les autres.

Le défi qui se pose à nous aujourd'hui ne consiste pas à freiner des quatre fers, mais à œuvrer de concert à l'élaboration des réponses politiques les plus efficaces et veiller ainsi à ce que les avantages découlant de l'innovation profitent vraiment à tous. Pour cela, il faut une plus grande coopération pour relever des défis communs – l'imposition d'économies de plus en plus numériques, par exemple, ou le renforcement de la collaboration sur les questions de sécurité numérique, qui bien souvent dépassent les frontières nationales. Les feuilles de route et les politiques nationales dans les domaines de la science, de la technologie et de l'innovation joueront un rôle déterminant dans tous ces efforts.

Mon organisation, l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), publiera le mois prochain l'édition 2018 de *Science, technologie et innovation Perspectives de l'OCDE*. Pour la première fois, un chapitre spécial est consacré aux politiques en lien avec les objectifs de développement durable. Ses recommandations seront d'une grande portée. Ainsi, nous montrons que les politiques nationales en matière de science, de technologie et d'innovation sont centrées de manière trop étroite sur les priorités nationales et ne mettent pas suffisamment l'accent sur les biens publics mondiaux et leur financement, alors que nous savons qu'ils seront essentiels à la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Le nouveau rapport souligne également la façon dont la politique scientifique traditionnelle doit être revue. Dans des domaines tels que l'intelligence artificielle,

l'édition génétique et les neurosciences, la science et la technologie évoluent plus vite que nos règles juridiques et éthiques. Nous avons besoin de nouveaux modèles de gouvernance scientifique pour nous adapter à cette réalité.

L'OCDE travaille déjà en étroite coopération avec d'autres organisations dans nombre de ces domaines, notamment avec la famille des Nations Unies, pour présenter des données probantes, cerner les défis et trouver des solutions. Notre initiative, « Going Digital », vise à mettre fin aux cloisonnements qui existent encore aujourd'hui dans l'élaboration des politiques publiques et à favoriser des démarches plus cohérentes et plus globales.

Comme l'ont écrit Erik Brynjolfsson et Andrew McAfee du Massachusetts Institute of Technology,

« Les ordinateurs et autres progrès numériques font pour la force mentale... ce que la machine à vapeur et ses descendants ont fait pour la force musculaire. »

Notre responsabilité collective est de veiller à ce que ces changements débouchent sur une économie mondiale plus harmonieuse, plus résiliente, plus ouverte et, au bout du compte, plus pérenne. J'espère que l'OCDE sera en mesure de contribuer de manière importante à cette entreprise commune.

**Le Président par intérim (parle en anglais) :** Nous avons entendu le dernier orateur dans le débat sur cette question. L'Assemblée a ainsi achevé la phase actuelle de son examen du point 133 de l'ordre du jour.

Avant de lever la séance, je tiens à remercier les interprètes d'être restés avec nous au-delà de 18 heures.

*La séance est levée à 18 h 20.*